17[e] ANNÉE — 1868

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE — TROISIÈME ANNÉE

N° 9. 15 Septembre 1868



PARIS
AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ
43 et 45, rue des Saints-Pères (Écrire *franco*).
PARIS. — **Ch. Meyrueis.** — **Grassart.** = **GENÈVE.** — **Cherbuliez.**
LONDRES. — **Nutt**, 270, Strand. = **LEIPZIG.** — **F.-A. Brockhaus.**
AMSTERDAM. — **Van Bakkenès et C**ie. = **BRUXELLES.** — **Mouron.**
1868

TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS, RUE CUJAS, 13.

SOMMAIRE

AVIS IMPORTANT

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être désormais adressé au Secrétaire de la Société, typographie Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas, Paris.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ÉTUDES HISTORIQUES

HOTMAN DE VILLIERS ET SON TEMPS (1)

III

Les travaux politiques n'étaient pour Jean Hotman qu'un moyen de vivre : le christianisme était sa vie. En 1593, pendant qu'il rassemblait à Bâle les œuvres de son père, encore sous l'émotion du siége de Paris auquel il venait d'assister, il écrivait à un ami : « Je me repose dans la miséricorde de Dieu qui connaît et a dans sa main le temps de notre délivrance. En attendant, je consacre à l'étude des saintes Ecritures un esprit ébranlé par de longs chagrins et j'y cherche une consolation qui ne me manque jamais. » Il s'occupait alors d'un *Traité sur les Liturgies.* La profondeur de ses connaissances théologiques, l'étendue de ses recherches lui fournissaient assez de documents pour « prouver aux romanistes combien les prières des premiers siècles étaient pieuses en comparaison de la messe d'aujourd'hui (2). » Mais ce n'était là qu'un détail dans l'ensemble des préoccupations qui

(1) Voir le *Bulletin* de mars et avril derniers, p. 97 et 145.
(2) Lettre à Camerarius.

embrassèrent la majeure partie de sa vie. Il ne lui était pas difficile de reconnaître le principe du fléau qui arrêtait le progrès moral et le développement matériel de la France. Les haines religieuses s'étaient affirmées avec assez d'audace et de cruauté. Quant à la politique, qui n'avait pas manqué d'y greffer ses complications sanglantes, elle n'était après tout qu'une occasion secondaire du mal. On la réduisait à néant si l'on détruisait la cause première. L'événement le prouva plus tard, dans un autre sens qu'il l'avait espéré.

Depuis longtemps, comme Casaubon, il avait cherché le point de rencontre où le christianisme régénéré pouvait se relier au catholicisme. Puisque les deux branches sortaient du même arbre, ce point n'était-il pas précisément celui de leur séparation? A ses yeux, en effet, la Réforme n'était pas un schisme mais un retour au christianisme primitif, une rénovation à laquelle tous étaient appelés à participer sans sortir de l'Eglise universelle dont personne n'entendait se séparer. Il s'agissait donc uniquement de ramener la religion à son origine dont nul ne contestait la divinité, et dès lors le rapprochement devait être facile.

Mais qui pouvait avoir assez d'autorité pour établir la ligne précise de démarcation entre le nécessaire et le superflu? Puisque tous ceux qui croyaient en Christ restaient membres d'une même Eglise, ne fallait-il pas les réunir dans une assemblée fraternelle où le calme et la sincérité des discussions feraient éclater la vérité dans tout son jour, amèneraient des concessions réciproques, et où l'esprit de foi et de charité chrétienne rétablirait l'harmonie évangélique? Rêve séduisant dont l'auteur n'oubliait qu'un point : c'était de faire entrer en ligne de compte les intérêts matériels et les haines religieuses.

Quoi qu'il en soit, la pensée de ce concile tant de fois et tour à tour invoqué par chacun des partis reparaît ici avec une insistance nouvelle. Cet unique moyen de salut dans le bouleversement général, Hotman a si longtemps cherché à en préparer les voies, soit par lui-même, soit à l'aide de ses amis,

il nous a laissé sur ce sujet des documents si nombreux que nous pouvons concevoir une idée assez exacte du point de vue sous lequel les réformés envisageaient ces tentatives de réunion au sein d'une Eglise gallicane. Ce projet ne devait point alors paraître aussi chimérique qu'il nous le semble aujourd'hui que nous le jugeons après l'édit de Nantes. On ne saurait douter que si un certain nombre de protestants plus déterminés ou plus clairvoyants que les autres, principalement à l'étranger, repoussaient toute transaction, comme incomplète, comme impossible, beaucoup d'hommes distingués, amis d'Hotman, et notamment ceux de son père, accueillaient avec bonheur cet espoir d'un accord qui leur promettait la paix sans alarmer leur conscience.

Peut-être n'est-il pas inutile ici de remonter en arrière et d'esquisser en peu de mots la marche de cette question depuis les premiers temps de la Réforme jusqu'au moment qui nous occupe. En effet, les hommes intrépides qui se placèrent à la tête du mouvement libérateur n'avaient guère songé, dès le principe, à fonder une religion en face de l'autre. Elaguer les rameaux parasites du vieil arbre, ramener le catholicisme au christianisme des apôtres, voilà le but que se proposaient les esprits les plus éclairés et en même temps les plus religieux. Depuis le palais de l'évêque jusqu'à la cellule du moine, depuis la chaire du professeur jusqu'au pupitre de l'étudiant, un immense besoin de rénovation religieuse germait dans les intelligences. L'impulsion donnée par l'Allemagne s'était immédiatement communiquée à toute l'Europe pensante. Tous avaient ressenti le contre-coup de ce mouvement providentiel. Mais peu à peu, quand la lecture de la Bible eut prouvé combien les pratiques dont on avait surchargé le culte altéraient l'essence même de la religion, on comprit qu'il n'était plus seulement question de remédier à quelques désordres, de remettre au jour quelques vérités momentanément obscurcies, mais qu'il s'agissait de refondre la société religieuse tout entière. Beaucoup alors durent se demander, non sans effroi, où s'arrêterait ce

travail de réformation. N'était-ce point déjà une entreprise bien téméraire que d'attaquer les formes extérieures chères à la bourgeoisie autant qu'au peuple et qui composaient presque le fond unique de leur christianisme ? Que serait-ce quand on s'en prendrait aux scandales du haut clergé, à la multiplicité des couvents, au célibat des prêtres, à l'institution de la messe? Le seul énoncé de ces questions ébranlait l'Eglise jusque dans ses fondements. Chaque nouvelle découverte ne devait-elle pas amener un nouveau choc?

Ces considérations ne frappaient pas également tous les esprits. Les uns avaient compris dès le principe qu'on ne pouvait échapper à une séparation radicale : ils s'y résignaient. D'autres craignaient de l'entrevoir. Beaucoup, fermement dévoués aux formes d'une Eglise à laquelle les attachaient les souvenirs de leur éducation, la tradition des ancêtres ou la place même qu'ils y occupaient, auraient voulu qu'on remît à un concile la tâche de satisfaire aux réclamations légitimes sans bouleverser la société chrétienne. Cette idée se généralisa, tant était grand l'effroi qu'inspirait la possibilité d'une rupture. On se crut même au moment de voir s'ouvrir ce concile réparateur. Mais la Réforme marchait plus vite que les préparatifs des cardinaux. Avant qu'ils se fussent réunis la séparation était complète en Allemagne et s'organisait en France. A cet élan qui croissait de jour en jour on avait répondu par le bûcher et la torture. Les hommes modérés qu'affligeaient tant d'horreurs, n'insistèrent qu'avec plus de force pour la convocation de ce concile qui, dans leur opinion, pouvait seul y mettre un terme. Il s'ouvrit enfin à Trente. Dès la première session le voile tomba. L'anathème lancé contre tous les dissidents fut un démenti formel à l'espérance d'une pacification.

On accusa de cet échec l'influence de la cour de Rome. Il en résulta une réaction antipapale, un retour aux principes de l'Eglise gallicane. Le clergé français avait longtemps conservé une indépendance relative, affaiblie peu à peu sous les successeurs de Charlemagne et presque anéantie par l'introduction

des formes exclusivement romaines. En remontant le courant de quelques siècles on retrouvait la base sur laquelle on croyait pouvoir établir l'accord. Le concile de Trente condamnait la plus légère dissidence : c'était à la réunion du clergé national de trancher les questions que Rome ne permettait même pas d'aborder.

Le colloque de Poissy ne fut qu'une tentative infructueuse et que beaucoup d'esprits jugèrent prématurée. « N'eût été le trouble qui y survint par l'autorité et puissance de ceux du parti du pape, on pouvait espérer de voir quelque décision et arrêt de quelque point de la religion, » dit à ce sujet un des plus chauds défenseurs des projets d'union. « Mais (le roi) étant en bas âge et comme encore en tutelle, ceux qui le maniaient rompirent l'action et ne voulurent pas qu'on passât plus outre : si c'était crainte de perdre la cause, Dieu le sait (1). »

Aussi les esprits modérés ne se découragèrent pas et continuèrent à réclamer le concile. C'est à l'aide de ce motif que Henri de Navarre repousse toutes les tentatives de conversion qui ne cessent de l'assaillir. En 1577, il répond à Agen à la députation solennelle des Etats de Blois « qu'il demande un concile national où tous les partis puissent prendre part à la discussion. » En 1585 toutes les pièces par lesquelles il réfute les accusations de la Ligue s'appuient sur ce double fait « qu'il s'en réfère à la décision d'un concile et que jusque-là nul n'a le droit de l'appeler hérétique ou de le traiter comme tel (2). »

Pour trancher la question Sixte-Quint l'excommunie, erreur politique qu'il essaya de réparer plus tard. Dans la réplique hardie affichée sur les murs mêmes du Vatican (et rédigée par un catholique, — L'Etoile), le prince en appelle du pontife au

(1) Msc. Hotman de Villiers. Lettre de Séguier.

(2) ... « Le roi de Navarre leur dira qu'il est chrétien... Il n'y a donc point d'hérésie à proprement parler; il n'y a point aussi de schisme, le schisme présuppose une résolution en séparation : or, tenez un bon concile, et le voilà tout prêt de se réunir. » Remontrance à la France sur la protestation de la Ligue. Voir aussi la Déclaration à la nation française, la Protestation sur la paix faite avec la Ligue, la lettre du 21 juillet 1585, adressée à Henri III; la lettre de la fin d'août, adressée à divers princes.

concile. Le jurisconsulte François Hotman composait alors et publiait le *Brutum fulmen :* vingt ans après son fils n'osait le réimprimer dans le recueil des écrits paternels sous le règne même de Henri IV.

L'anathème prononcé contre l'héritier présomptif de la couronne rencontra une vive résistance dans les rangs du clergé français; aussi le 17 octobre le roi de Navarre s'adresse aux membres de la Faculté de théologie du collége de Sorbonne : il désire qu'ils jugent qui, de ses ennemis ou de lui, ouvre le plus beau chemin pour la réunion; il demande ce concile où les questions seront débattues et rappelle qu'il s'agit de plusieurs millions d'âmes. C'est au nom de la concorde qu'il renouvelle ses instances : « Qui doute que vous ayez à choisir entre une guerre civile ou un concile? » Le 1er février 1586, dans sa lettre au clergé, nous lisons cette apostrophe énergique : « Que dira donc la postérité que vous ayez négligé les offres que j'ai faites; que vous ayez mieux aimé mettre tout en confusion que vous disposer à un concile; mieux aimé venir au sang que conférer doucement du sens des Ecritures... Si la guerre vous plaît tant, si une bataille vous plaît plus qu'une dispute, une conspiration sanglante qu'un concile, j'en lave mes mains. Le sang qui s'y répandra soit sur vos têtes (1). » Il revient sur ces pensées dans sa réponse aux princes allemands sur un projet de concorde entre les luthériens et les calvinistes, et dans les deux Mémoires pour l'assemblée de Blois en 1588. Enfin, quelques mois avant l'événement tragique qui, par la main d'un moine jacobin, devait donner la couronne de France à un prince huguenot, Henri, dans son dernier manifeste aux Etats et à la nation, dit : « Moi et tous ceux de la religion nous rangerons toujours à ce que décernera un concile libre. »

En parlant ainsi, le protecteur des Eglises était-il leur interprète fidèle ? Il est permis de douter que tous les réformés

(1) Voir sa lettre à la noblesse, les conférences de Nérac et de Saint-Bris, la lettre à M. de Fleury, et surtout l'importante instruction à M. de la Vieuville.

eussent acquiescé à cette union ; mais il faut également convenir qu'une fraction considérable avait foi dans les résultats. Du Plessis-Mornay, rédacteur de toutes ces pièces portant la signature officielle de son maître (1), ne s'exprime pas autrement dans ses nombreux écrits anonymes et dans la lettre adressée par lui à Henri III où il traite le sujet sous toutes les faces (2). Au début de la guerre contre la Ligue, protestants et catholiques, assemblés à Bergerac, promettent et jurent devant Dieu d'employer tout ce qui est en eux pour obtenir au plus tôt le concile.

Henri III meurt ; tout change d'aspect, tout est de nouveau remis en question. Catholiques et protestants étaient naturellement hostiles les uns aux autres, mais réunis dans une haine commune pour les opposants, ils étaient séparés entre eux par une foule de nuances d'opinion, depuis les huguenots enorgueillis du succès jusqu'aux ligueurs obstinés dans la résistance. Si, dans le parti catholique, les plus fougueux ne veulent reconnaître ni dans le présent ni dans l'avenir un roi qu'ils traitent d'hérétique et de relaps, il en est d'autres qui acceptent la déclaration de Henri IV au surlendemain de la mort du dernier Valois : « qu'il maintiendra ses sujets soit catholiques soit protestants dans une liberté égale jusqu'à ce qu'un concile canonique général ou national ait décidé ce grand différend. » D'un autre côté, il s'en trouvait parmi les réformés qui poussaient les choses à l'extrême. Le souvenir de leurs longues épreuves leur persuadait que le temps d'une réparation était venu. A l'intolérant principe : Hors de l'Eglise point de salut, il fallait, disaient-ils, opposer un acte de foi contraire : Point de transaction avec l'infidèle. D'autres, en majorité peut-être, quoique souvent froissés par l'exclusivisme de leurs adversaires, voulaient prouver leur supériorité morale en les faisant participer à cette liberté de conscience qu'ils

(1) Remontrance à la France sur les maux qu'elle souffre, après Coutras, etc.

(2) Les Msc. Hotman de Villiers renferment une copie de cette lettre, avec la signature autographe de Du Plessis-Mornay, pièce 25.

avaient toujours vainement réclamée, et ils prenaient pour devise : Egalité de droits, existence paisible pour tous. Quelques-uns enfin, persuadés que quand même on réussirait à dompter matériellement les catholiques romains, ils ne garderaient à l'hérétique qu'une obéissance peu sincère, trouvaient l'occasion favorable pour tout apaiser : il ne s'agissait que de s'entendre dans un concile national. Il serait injuste d'attribuer cette persistance à des motifs exclusivement humains. La foi chez les réformés était fervente autant que sincère. Un groupe nombreux de leurs hommes d'élite, entre autres Du Plessis, était fermement convaincu que l'Esprit d'en haut ne manquerait pas de seconder ces efforts inspirés par le désir de ne former qu'un même troupeau sous un même berger, le Christ.

Voilà donc le concile accepté par une fraction des deux communions, mais bien différemment interprété pour les conséquences qu'il doit produire. Les grands seigneurs de la cour de Henri III, les évêques ralliés au Béarnais n'y voient qu'une simple instruction destinée à préparer sinon à justifier l'abjuration du roi. Les protestants nourrissent encore les plus grandes illusions sur les avantages que la Réforme en recueillera. Nous lisons dans Elie Benoit : « Les réformés s'étaient persuadés que pourvu qu'on procédât à l'instruction du roi d'une manière convenable à sa dignité et à l'importance de la chose, il y aurait plus à gagner qu'à perdre pour eux. Ils ne songeaient sur cela qu'à des conciles généraux ou nationaux, qu'à des assemblées de notables ecclésiastiques, qu'à des réformations d'abus, qu'à des conférences sincères et sérieuses, et ils s'attendaient d'y faire éclater si fortement la vérité de leur doctrine qu'au lieu de perdre ce roi ils gagneraient plusieurs seigneurs qui ne haïssaient leur religion que par l'ignorance de ses principes. Du Plessis-Mornay était préoccupé de cette espérance comme les autres. Ce fut pour cette raison qu'il convint si facilement deux ans après sur cet article avec Villeroy. »

Et pourtant ces deux années avaient produit assez de changement pour lui dessiller les yeux. A peine Henri de Navarre est-il roi de France qu'il croit indispensable à sa politique d'adopter les formes religieuses de ses prédécesseurs, et s'il prononce encore le mot de concile il lui donne bientôt ouvertement le sens que le parti catholique lui attribue. En 1590, dans sa révocation de l'édit de juillet, la manière dont il fait appel à un concile « voire même national, » ou à une assemblée sainte et notable, pouvait encore laisser certains doutes dans les esprits; mais c'est Mornay qui a tenu la plume, et quelques mois plus tard, dans une lettre au maréchal de Matignon, Henri fait clairement entrevoir son intention. Un an après, l'édit de Nantes parle du concile comme du moyen *d'instruction* que le roi se réserve : les catholiques pouvaient désormais attendre patiemment; l'abjuration était pour ainsi dire promise d'avance.

En présence de ces indices trop manifestes, on s'étonne de voir Du Plessis conserver encore de l'espérance. C'est toujours le champion de la vérité qui sept ans auparavant proposait à son maître de réunir un petit concile en Béarn pour contenter ses sujets catholiques (1). Il ne doutait point que Dieu ne fît éclater sa lumière dans tous les esprits. Le zèlé huguenot ne se décourage pas : il engage les pasteurs à se préparer à cette assemblée prochaine « pour l'espoir que j'ai que Dieu auquel nous servons en sera glorifié. »

Du reste les monitoires de Grégoire XIV soulevaient les réclamations même des parlements; le clergé réuni à Chartres annulait la bulle. On remettait de nouveau en mémoire les priviléges de l'Eglise gallicane. Ce n'était pas seulement du milieu du protestantisme que partaient les récriminations contre la tyrannie de Rome. Des membres du haut clergé, enveloppés dans la condamnation pontificale, osaient en dis-

(1) ... « Les ministres les plus capables des Eglises françoises, et pareillement tous ceux de la religion contraire, clercs et laïcs, qui voudroient entrer en ladite conférence, de quelconque nation que ce fût. »

cuter l'autorité. Le moment semblait donc propice pour une réconciliation générale au sein d'une Eglise française épurée et indépendante comme l'était devenue celle d'Angleterre.

Il faut suivre dans le remarquable ouvrage de M. Ernest Stæhelin les négociations entre le roi et les catholiques, les tendances vers une Eglise nationale, les espérances et les craintes des réformés pendant ces années de luttes morales et de violences matérielles. A l'approche du moment décisif, les opinions se font jour de toutes parts dans une multitude d'écrits, les uns imprimés, les autres restés manuscrits. M. Stæhelin, dans sa longue et consciencieuse étude, résume les principales manifestations de ce genre et cite le titre de plusieurs autres (1). En rendant ici un sincère hommage à l'excellence de son travail nous pourrions, sinon ajouter de nouvelles lumières à cet exposé, au moins l'appuyer de documents qui le confirment.

C'est dans les situations critiques que les cœurs généreux s'empressent de se montrer : Hotman comprit qu'il ne pouvait se tenir à l'écart. Quand même l'exemple de son père et le milieu dans lequel il avait toujours vécu ne l'auraient point porté à prendre part à l'action, son dévouement à la cause protestante l'aurait déterminé à se réunir aux fidèles des deux communions qui combattaient, non plus pour la victoire et la suprématie de croyance, mais pour la conquête de la paix et de l'égalité dans l'Eglise de Christ. Son expérience des affaires politiques lui faisait facilement prévoir les difficultés qu'il rencontrerait dans une transaction religieuse. Il avait d'abord contre lui, sans peut-être qu'il en tînt compte, une excessive modestie qui lui enlevait une partie de son autorité ; ensuite la crainte de voir son zèle interprété comme l'effet d'un intérêt personnel; la haine, les intrigues, les calomnies de ses adversaires, le peu de confiance que ses amis mêmes témoignaient dans le succès de l'entreprise, et

(1) Der Uebertritt Kœnig Heinrichs des Vierten zur rœmisch-katholischen Kirche, etc. Bâle, 1856. In-8, 820 pp.

surtout les reproches des Eglises de Suisse qui, solidement constituées sur la vraie base protestante, ne s'inquiétaient guère de la différence des positions, et regardaient comme une trahison indigne la moindre tentative d'un accord qui ne pouvait se conclure qu'au détriment de l'Evangile. Bien loin de se dissimuler la valeur de ces obstacles, il les étudie scrupuleusement, afin de les vaincre. Il les analyse au début d'un de ses ouvrages. C'est un exposé de la situation par un témoin éclairé et sincère. Comme il est demeuré manuscrit nous le citerons textuellement :

« Pour le moins, en cet embrasement public, je crois qu'il ne se trouvera personne si bizarre, si farouche et si mélancolique qui veuille blâmer le bon zèle et intention que j'y apporte. En une occasion de feu, on sait même bon gré à un enfant qui n'y porte qu'une chopine d'eau. Hélas! combien il y en ait en France qui ont les bras et les épaules assez fortes pour y en porter, non pas des seaux, mais des cuves et tonneaux tout pleins, et regardent néanmoins le feu par une fenêtre : comme on dit de Néron, qui prenait plaisir de voir la ville de Rome tout en feu...

« En ceci plus qu'en aucune autre chose il faut faire valoir l'humilité, la modestie et la charité chrétienne. En ce faisant j'espère éviter tout blâme de gens hargneux et difficiles : sinon je ne lairrai en toutes occasions de rendre au roi et à l'Eglise gallicane preuve de mon très-humble service, fidélité, amour et affection. Je sais, par l'exemple de quelques autres, que quand je serais le plus habile théologien de ce siècle, je ne serais pourtant hors du hasard d'être appelé moïenneur, pacificateur, réconciliateur, appointeur et brouillon (car aujourd'hui ce sont injures synonymes), et a peu que l'on ne crie sur nous au haro. Si ne faut-il pas pourtant s'arrêter en beau chemin, la vérité ne fut jamais sans contredit, le sentier de l'honneur est plein d'épines, ronces et cailloux : et le blâme n'est point une assez juste cause pour quitter une bonne entreprise. Je sais d'ailleurs qu'il y a prou de gens qui font mieux leurs affaires dans le désordre et parmi la confusion, suivant le dire de Tacitus : *Omne desperatis in turbido consilium.* J'en connais d'autres desquels les opinions sont aussi vieilles qu'eux, et qu'ils pensent leur être malséant s'ils ne les portaient avec eux jusqu'au tombeau, ne plus ne moins que les femmes, lesquelles font enterrer quant et elles quelque bague ou autre chose qu'elles ont affectionné de leur vivant. Mais le plus grand nombre est de ceux dont j'ai tantôt parlé qui ont le cerveau faible et qui s'offense

à chacun changement de temps, et l'estomac si débile qu'il ne peut digérer autre viande que celle qu'il a accoutumé. Je pardonne aux uns comme le Maître l'a commandé. Je supporte les autres, car la charité le veut ainsi. Il me suffit que Dieu m'est témoin de ma bonne conscience, et que je puisse trier et reconnaître hors de ce nombre encore plus de quarante des plus doctes, des plus entendus, des plus modérés de notre France, desquels même la plus grande part y tiennent rang et dignité, auxquels je sais qu'au moins mon zèle et mon intention ne sera désagréable, entre ceux que je ne connais point, et crois néanmoins qu'ils sont en bon nombre et qu'un jour ils se montreront tels qu'ils sont, bons Français, vrais enfants de l'Eglise catholique et vrais membres de la gallicane. Je fais ici une troisième protestation pour le regard des Eglises étrangères et voisines de la France, lesquelles ont reçu chez eux la Réformation, et particulièrement celle de Genève, etc. » (1)

Au reste, il était plus facile de constater l'imminence de la catastrophe que de la détourner. Chaque mois qui s'écoulait sans résultat enlevait une espérance. Henri, bien loin d'encourager le gallicanisme, inclinait tous les jours davantage du côté de Rome. Pour la gagner à sa cause, il lui sacrifiait la foi de sa mère et la sienne, les intérêts de tant de braves huguenots qui lui avaient servi de marchepied au trône. Ceux-ci, dans leur angoisse trop légitime, se demandaient si la réconciliation du relaps ne finirait point, selon l'usage des cours, par se conclure à leurs dépens. Le doute n'était déjà plus possible. C'en était fait de leur existence légale; on ne leur permettrait même plus d'élever la voix dans ce concile tant de fois annoncé, en supposant qu'il se réunît. Si l'on voulait essayer de s'entendre dans une discussion pacifique, il devenait donc urgent de tenter un suprême effort avant que le roi eût déserté les rangs de ceux dont il était encore le protecteur officiel.

Aux yeux d'Hotman c'était un devoir sacré. Mais dans son opinion, il fallait que l'assemblée eût un but bien précis, qu'avant tout on mît en lumière les points de ressemblance et qu'on atténuât les éléments d'opposition; tâche énorme

(1) Msc. Hotman de Villiers, n° 51.

à laquelle cet homme, si savant, si laborieux, ne saurait suffire seul. Aussi réclame-t-il le concours de ses amis qui s'empressent de le seconder. Auteurs anciens, auteurs contemporains catholiques et protestants, il compulse tout, il en extrait tout ce qui est favorable à la cause de l'union (1); il y joint quelques-unes des attaques les plus hardies, il recherche, enfin, dans les Pères, dans les délibérations des conciles, tout ce qui tend à nier l'immutabilité de l'Eglise, tout ce qui pourrait constituer la base d'un accord. Il énonce ses conclusions personnelles dans plusieurs écrits qui s'appuient sur tous ces travaux et sur les textes de l'Ecriture. De cet ensemble d'études, d'extraits, de notes, de lettres, il compose un volumineux dossier capable d'élucider la plupart des questions les plus obscures.

Ces manuscrits sont parvenus jusqu'à nous : ils constituent la plus grande partie de l'important et utile recueil que M. Bouverie Pusey a si généreusement offert à la Bibliothèque du protestantisme français. Quelques-uns imprimés du vivant d'Hotman font partie des mémoires ou des histoires de France; de nos jours les archives et les bibliothèques ont laissé échapper des fragments que diverses collections ont reproduits et que le *Bulletin* même a publiés; nous passerons rapidement en revue ce qui nous paraîtra inédit (2).

F. SCHICKLER.

(1) Extraits : du Debvoir de l'homme de bien désireux de repos public en ce différend de religion, par George Cassander (n° 7); la traduction est d'Hotman; — du Traité de l'Eglise, de Du Plessis-Mornay (n° 15); — de l'Inventaire de J. de Serres (n° 10); — de l'Antiquité et solennité de la messe, par Jehan du Tillet (n° 8); — du livre de Garet, chanoine de Louvain, sur l'Eucharistie (n° 13), etc.

(2) Le nombre des pièces publiées à cette époque est immense. Les recherches les plus scrupuleuses n'empêchent pas qu'on se fasse quelquefois illusion sur la nouveauté d'un document. Le hasard le fait découvrir à l'improviste dans un recueil d'imprimés sans importance et qui n'ont entre eux aucun rapport.

DOCUMENTS INÉDITS ET ORIGINAUX

LETTRES DE MARBAUT ET DE VILLARNOUL

A BENEDICT TURRETTINI

1619-1628

L'an dernier, en présentant aux lecteurs du *Bulletin* quelques lettres inédites de Lanoue, Henri de Rohan et Gassion, à l'adresse du pasteur genevois, Jean Diodati, nous rappelions les bons rapports qui ont toujours existé entre les protestants de France et ceux de Suisse. Aujourd'hui, en publiant de nouvelles missives, nous nous retrouvons en présence de ces mêmes relations amicales qui unissaient les réformés des deux pays voisins. Si le fond demeure le même, les personnages sont changés. Le destinataire est cette fois-ci Benedict Turrettini; les correspondants, Jean de Jaucourt de Villarnoul et Pierre Marbaut.

Benedict Turrettini, fils de François (et appartenant à l'illustre famille de ce nom émigrée de Lucques), naquit à Zurich en 1588. Reçu bourgeois de Genève en 1607, pasteur et professeur de théologie en 1612, il fut député au synode d'Alais en 1620. Citoyen dévoué, joignant à l'amour de la science un zèle ardent pour le bien de sa patrie, il fut envoyé en Hollande en 1621 pour obtenir des Etats-Généraux des subsides nécessaires à la défense de la Suisse. Il mourut en 1631, laissant un nombre considérable d'ouvrages théologiques parmi lesquels des dissertations excellentes.

Ses correspondants Villarnoul et Marbaut se présentent d'eux-mêmes dans un recueil historique du protestantisme français. Le premier, issu de cette noble famille des Jaucourt de Villarnoul, alliée avec les ducs de Bourgogne, fut un digne champion des intérêts protestants. Ce ne sont ni l'ancienneté de son nom ni ses titres de noblesse qui le distinguent à nos yeux; ce qu'il nous plaît à reconnaître en lui, ce sont les qualités dont il fit preuve dans les affaires d'Eglise où il fut employé. Nous ne devons pas oublier que bien qu'il fût comblé d'honneurs, député du synode national de la Rochelle, nommé chevalier par le roi, conseiller en ses conseils d'Etat et privés, gentilhomme de sa chambre, et qu'il obtînt en 1609 la survivance du gouvernement

de Saumur, il sut, tout en se montrant reconnaissant pour les faveurs royales, mériter aussi la gratitude des Eglises, dont il défendit encore les intérêts lors de sa députation comme commissaire en Bourgogne en 1611.

L'autre correspondant, P. Marbaut (ou Marbault), joua également un rôle dans l'Eglise française. Il avait été secrétaire-conseiller du roi, ancien du Consistoire de Paris, et surtout le protégé de Du Plessis-Mornay. Ce qui l'honore surtout, c'est la chaleur avec laquelle il prit la défense de son ancien protecteur contre les calomnies débitées sur le compte de Du Plessis dans les *Mémoires de Sully*. Pierre Marbaut entretint à plusieurs reprises des relations avec l'Eglise de Genève. Ce fut lui en particulier qui, en qualité de secrétaire de Ph. de Mornay, vint, au commencement du XVII[e] siècle, dans la cité de Calvin pour présenter aux théologiens une partie de son livre de la Sainte-Eucharistie, « reveu et mis au net affin de l'examiner tandis qu'il leur prépareroit le reste, ce que tous Messieurs les pasteurs et professeurs receurent de bonne part, et avec responses de tous et chacung très-honorables. »

Ces quelques détails biographiques donnés, nous transcrivons textuellement les lettres suivantes qui ne nous ont pas paru sans intérêt, car elles ont trait à l'éducation des petits-fils de Du Plessis-Mornay.

EUG. DE BUDÉ.

MARBAUT A TURRETTINI.

De Paris, le 14 janvier 1619.

Monsieur,

Il me deplaist de commancer à me ramentevoir en vos bonnes grâces par importunité plustost que par services, l'un m'estant beaucoup plus à desirer que l'autre. Toutefois je ne laisserai d'avoir recours à vostre faveur et bienvueillance en l'occasion qui s'offre, me promettant que ne l'aurez desaggreable. M. Le Coq, conseiller de la Court, mon beaufrère, aiant veu M. Godefroi arresté à Genève, a desiré de mettre son second fils (1) près de lui pour estudier en droit; à quoy il a esté convié tant pour les bonnes parties dont il est orné que pour la bonne discipline de la ville dont les desbauches sont bannies; au lieu qu'en nos universités de droict, elles y sont telles que les enfans mieux nés s'y perdent. Or combien que jusques ici

(1) Le jeune Aymar Lecoq, plus tard conseiller de la chambre de l'Edit. Il mourut en 1654.

mon nepveu n'ait eu aucun des vices qui règnent en ces lieux-là, il a esté bien aise qu'il peult estre en une ville où les mauvais exemples n'y peussent rien gaster, mais plustost les bons l'édifier. A quoy, Monsieur, j'ose vous supplier de contribuer quelquefois vostre soin et exhortation; et à ce qu'il emploie bien son temps; de quoi nous croions qu'il a besoin d'estre sollicité, comme de la recommandation à M. Godefroi. M. Le Coq desire que pour ne perdre les commencements qu'il a en la langue grecque il en prenne des leçons. Je croi que une étude ne fera point de tort à l'aultre; s'il veut bien mesnager son temps. — Vous obligerez beaucoup le père, et nous tous de l'y encourager quelques fois; et quand il n'y auroit que vostre charité j'attendrois ceste grâce de vous, pour laquelle nous vous rendrons bien humble service;

Moi particulièrement qui suis de longtemps,

Vostre plus humble et très-affectionné serviteur

MARBAUT.

LE MÊME AU MÊME.

De Paris, le 2 mai 1620.

Monsieur, j'ay receu depuis deux jours une depesche de M. Du Plessis pour messieurs ses petits-fils qu'il me charge de leur addresser à Heidelberg et de vous escrire ès mains de qui elle sera, et vous prier de sa part de les en advertir par vos lettres à M. Daillé (1), lorsqu'ils passeront à Zurich ou à Berne. Pour y satisfaire je fis dès hier partir la despesche, qui est addressée par M. Gueretin à M. Lingelsem qui est des bons amys de M. Du Plessis, et un des principaulx conseillers du roy de Bohême qu'il a laissé à Heidelberg, ès mains duquel en arrivant ils pourront trouver cette consolation, dont je vous supplie de rechef leur donner advis. Du reste j'ay peur que leur passage de Suisse à Heidelberg et de là au Pays-Bas ne soit guières asseuré, et que M. Du Plessis n'ait pas sceu le peril qu'il y a pour les gens de guerre qui sont espars en tous ces quartiers-là; lesquels dévalisent les passants, notamment les estrangers. Ce que M. d'Aaerssens qui va en ambassade de Hollande à Venize, a

(1) Le célèbre théologien Pierre Daillé, alors gouverneur de MM. de Saint-Germain et de Saint-Hermine, fils de Fontenay-Husson, gendre de Du Plessis-Mornay. Ces jeunes seigneurs se disposaient à visiter l'Italie.

pourveu, et s'est mis pour la seureté de son passage dans un régiment que le duc de Saxe de Weimar a faict ès Provinces-Unies pour le roy de Bohême, de quoy j'estime que M. Daillé n'est pas aussi informé; et vous requiers de lui en donner advis par mesme moien affin que il prist aultre route, selon ce qu'il peut lui-mesme avoir connaissance de plus près. A quoy je n'ay rien à adjouster que les protestations de mon bien humble service, et vous supplier de la continuation de vos bonnes grâces, soubs cette assurance que personne ne vous honore plus que moy qui suis,

Monsieur, vostre plus humble et affectionné serviteur.

MARBAUT.

LE MÊME AU MÊME.

De Paris, le 11 juillet 1620.

Monsieur,

Vous aurez sceu la nouvelle affliction dont Dieu a visité M. Du Plessis, retirant à soy M. de Saint-Germain son petit-fils (1). Sa constance, les soins publics et à sa seureté particulière à laquelle il faut qu'il veille extraordinairement, luy font *un divertissement* à cette douleur qui nous avoit faict grand'peur, survenant au retour de cette grande maladie dont il fut attaqué il y a quelques mois. Or, Monsieur, cest accident premier et la guerre qui, nous croions, faict qu'on va passer dans le Palatinat, ayans changé tout le project du voiage de M. de Saint-Hermine, je me trouve fort empesché d'addresser à M. Daillé le paquet ci-joint que il attend, (je m'asseure avec impatience), et que nous ne desirons pas moins lui estre rendu pour lui donner des nouvelles de deçà et le consoller. Or j'ai creu qu'il vous aura donné de ses nouvelles à son passage en Suisse, s'il ne vous a veu, et pourtant que luy scaurez mieux où lui en faire l'adresse; comme je vous en supplie. J'ai aussi cent trente-trois livres quatre sols pour la valeur de XVIII pistoles et demie, que Madame de la Tabarrière m'a faict tenir pour M. le baron de Saint-Hermine; s'il y avoit moien de les luy faire toucher de delà, je les rendrois ici à lettre veue. Sur quoi il ne me reste qu'à vous asseurer

(1) Philippe-Samson de Saint-Germain mourut le 31 mai 1620, à Padoue, et ce ne fut pas sans peine que Daillé parvint à dérober son corps à l'Inquisition, en l'expédiant en France comme ballot de marchandises, sous la garde de deux domestiques.

de plus en plus de mon service et vous baiser bien humblement les mains, priant Dieu, Monsieur, qu'Il vous garde et conserve heureusement.

Vostre plus humble et très-affectionné serviteur :

MARBAUT.

VILLARNOUL A TURRETTINI.

Au Vau, ce 17 avril 1627.

Monsieur,

Comme M. Bolenat (1) vous a mandé, il se promet recepvoir de vos nouvelles au Pont-de-Vielle où il s'en va. Cependant sur la résolution que nous avons prise de veoir nos escoliers et leur précepteur à cette fin de may pour, avant que de les esloigner durant ces chaleurs, cognoistre plus particulièrement leur maistre (2), j'ay creu, Monsieur, faisant un estat particulier de vostre jugement et affection en mon endroit, vous debvoir supplier, et M. Diodaty vouloir penser en eux pour leur voyage d'Italie, car sans vos bonnes addresses et faveurs je ne leur ferois entreprendre en gros. J'ay ordre leur debvoir faire faire plustot que plus tard, car plus avancés en âge plus facilement se laissent-ils emporter aux vices, au lieu qu'estans encore soubs l'inspection d'autruy et continuans leurs estudes comme je désire qu'ils fassent, ils feront d'une pierre deux coups; que je vous aye donc cette obligation, Monsieur, comme vostre ancien amy et serviteur, qu'en mémoire du grand-père ses jeunes rejetons soyent bien addressés en vostre patrie, et me tracer un petit mot des lieux et villes particulièrement où ils pourront demeurer. Je m'asseure tant de l'amitié de M. Diodaty que si daignez l'un et l'autre, avec M. Michaelly et autres vos compatriotes, avoir une petite conversation d'une heure ensemble, vos advis nous serviront d'une guide bien asseurée avec la bénédiction de nostre Dieu. Je n'ay point de paroles assez puissantes pour vous témoigner le ressentiment des obligations qu'acquerrez sur moy et les miens; aux occasions les effects vous le feront paroistre. Dieu vous les rende

(1) Bolenat (Pierre), pasteur de l'Eglise d'Avallon, auteur d'un Catéchisme publié à Saumur en 1644.

(2) Il s'agit ici des deux fils de Villarnoul, Philippe et Jean-Louis de Jaucourt, qui se disposaient à faire une série de voyages, complément de l'éducation de la noblesse à cette époque. Leur précepteur était sans doute ce M. de Ruesanges, dont il est parlé dans la lettre suivante.

et vous comble et tout ce que vous aimez de ses meilleures bénédictions. Aimez-moy et me commandez puisque je suis pour ma vie, Monsieur, vostre serviteur très-affectionné.

VILLARNOUL.

LE MÊME AU MÊME.

Au Vau, ce 22 feb. (sans date de l'année).

Monsieur,

Nous avons enfin parachevé nostre commission. Ce que je vous ay quelquesfois dit du fruit qu'on avoit à en espérer, maintenant se voit encor plus clairement. Je pars tout presentement pour en aller faire mon rapport au conseil. N'ayant depuis que je ne vous ay veu rien fait que battre la campagne, je ne vous peux pas mander de grandes nouvelles, ce sera de Paris, aydant Dieu; cependant je vous fais une pryère, c'est qu'en ma considération et recommandation ce jeune homme present porteur (qui est envoyé pour estudier en théologie) soit assisté de vos faveurs en ses estudes. Monsieur Bolenat vous escrit plus particulièrement, à quoy je me remets, vous suppliant pour luy de faire estat asseuré du pouvoir qu'avés sur moy, et tous les vostres que je salue de toute mon affection, entre tous, M. Diodaty. Je prie Dieu, Monsieur, qu'il vous ayt en sa sainte garde.

VILLARNOUL.

LE MÊME AU MÊME.

Au Van, ce 2e janv. 1628.

Monsieur,

Monsieur Bolenat vous escrit à tous amplement et particulierement suyvant mon intention si bien que ce mot ne sera que pour vous tesmoigner à vous, Monsieur, entre tous, combien je me ressens vostre obligé de tant de peines et de soins qu'il vous plaist prendre pour mon petit escolier. Je n'ai point de parole pour dignement vous en remercier; c'est un tesmoignage de vostre vertu, charité et particulière affection envers vostre ancien amy qui le comble au delà de ce qui se peut exprimer d'obligation et d'envie de vous servir. Continuez-moy, Monsieur, ces soins jusques au bout. Je me repose entierement en tout ce que vous jugerez à propos pour le choix qui

aura à se faire d'un personnage pour succeder au pauvre M. de Ruesanges. Vous cognoissez mieux que moy les qualités et conditions requises à telle charge; je ne veux ny rien oublier ny espargner de ma part. Dieu par sa saincte misericorde et bénédiction la veuille estendre sur ce qui aura à se faire en sorte que l'enfant puisse un jour estre capable de le servir en son Eglise et se dire petit-fils de son grand-père. Commandés-moy au surplus suyvant la puissance qui vous est acquise comme à celuy qui se tient très-estroittement vostre obligé et qui s'attend que luy continuerez jusques au bout ce mesme soin et affection, priant Dieu, Monsieur, qu'il vous comble de toutes ses meilleures bénédictions, estant vostre plus humble, etc.

VILLARNOUL.

LES AVENTURES D'UN CHEF CAMISARD

FRAGMENT DES MÉMOIRES DE MONTBONNOUX

EX-BRIGADIER DE CAVALIER

1705

Un savant professeur de l'Université d'Helsingfors, qui s'est consacré avec un soin pieux à l'étude de nos annales protestantes et auquel nous devons la publication des *Mémoires de Rossel, Baron d'Aigaliers* (*Bulletin*, XV, p. 444), M. Gustave Frosterus vient de publier un nouveau volume plein de recherches érudites et curieuses : *Les Insurgés protestants sous Louis XIV*. En attendant que nous consacrions à ce travail l'examen qu'il mérite, nous en détachons un fragment, emprunté aux Mémoires inédits de Montbonnoux ou *Bonbonnoux*, ex-brigadier de Cavalier, qui devint plus tard un des collaborateurs d'Antoine Court. C'est une vive peinture des dangers auxquels furent exposés les derniers chefs de l'insurrection cévenole, lorsque la mort de Roland, de Catinat et de Ravanel ne laissa plus à leurs compagnons que l'alternative d'une fuite impossible, ou de la vie de fugitifs et de proscrits, si bien retracée dans les pages qui suivent :

Je reviens à nous. Dès que nous fûmes à Montpellier, nous nous séparâmes en deux portions et nous logeâmes dans deux maisons

différentes. Claris prit Lafont avec lui et logèrent chez une veuve; Bouras, Bonfils, Antoine et moi, nous fûmes loger chez le nommé Bruguière. Claris étoit auprès de M. Vilas; ce dernier me fit aussi l'honneur de m'entretenir quelque moment. Un de mes parens, Martin, parent de feu mon épouse, m'étant venu visiter, m'obligea heureusement d'aller voir la maison où il vendoit du vin, et me fit la grâce de me dire que, s'il arrivoit quelque chose de fâcheux dans la ville, je prisse cette maison pour refuge; elle appartenoit à M. Desgallières. Il prophétisoit, le bon homme, car dès le lendemain cette maison me fut d'un grand secours. Le secret découvert, on fit des perquisitions exactes dans la ville. Flessière fut trouvé et tué, comme j'ai dit; deux hommes qui étoient avec lui sont arrêtez. L'un d'eux dévoile ce qu'il y a de plus caché dans le mystère, le Genevois, à qui on promit la vie. La ville est en feu. Une catholique, par un effet d'une bonté peu commune à ceux de sa religion, vient avertir notre hôte que s'il a quelqu'un de suspect chez lui, il se tienne sur ses gardes, que telle chose venoit d'arriver, parlant de l'aventure de Flessière. Nous entendions tout cela distinctement de notre chambre. Quelle ne fut pas nôtre surprise à cette nouvelle et quel fut notre embarras! Il ne diminua pas lors que notre hôte, tout effraïé, vint nous prier à mains jointes de sortir de sa maison. Sensibles à sa frayeur aussi bien qu'à la nôtre, nous en sortîmes. Je dois vous dire cependant, et je ne saurois même bien vous l'exprimer, qu'il me faisoit une peine extrême d'en sortir sans guide; j'étois étranger, je n'avois jamais été à Montpellier. Je n'y connoissois pas même le levant, ni le couchant, ni le midi; il ne s'agissoit pas de moins, si j'étois arrêté, que de perdre la vie dans un bûcher; toutes ces considérations, qui se présentoient à mon esprit dans toute leur force, me firent demander un guide avec instance, mais inutilement. Représentez-vous des étrangers enfermez dans la ville comme dans une vaste prison, dans un tems qu'on les cherche avec toute l'attention qu'une ingénieuse mais cruelle fureur le peut suggérer, errant de rue en rue, ne sachant où diriger leurs pas. Notre peine étoit grande et le danger éminent; mais heureusement Antoine Roussel, qui avoit conservé mieux que moi l'idée de la maison où mon cousin vendoit le vin, la découvrit et me dit en la voyant: Voilà la maison. Elle n'étoit pas encore ouverte, mais elle ne tarda pas à s'ouvrir. Dès que nous y fûmes, mon premier soin

fut d'y faire une cache. Le dessous de l'escalier et un monceau de bois semblèrent être là formés tout exprès pour me seconder. Je rangeai les bûches l'une sur l'autre contre le degré, et y laissant un vuide entre deux, nous en fîmes notre demeure, Antoine et moi, car Bouras et Bonfils, son cousin, nous avoient quittez en sortant de la maison où nous avions logé, l'espace de trois jours, assis sur des pierres et dans une profonde obscurité. On nous y donna du pain, du vin et du fromage; mais quel étoit notre appétit pour en user! Plus capotisez que les oiseaux qu'on enferme dans les cages, nous avions encore moins d'affection que ces innocens animaux d'user des alimens. A tout moment on nous annonçoit des nouvelles fâcheuses. Que ces trois jours feurent longs! et que nous regrettions nos antres, quelques misères que nous y eussions essuïées! Ils finirent cependant ces trois jours, et la gouvernante, Firmine Vedel, de Crespian, de la maison, à qui mon cousin avoit confié qui nous étions, dit d'un air délibéré à un des domestiques de la maison (Brunel étoit son nom) : Faites-moi le plaisir d'aller avec mes cousins (parlant de moi et de mon camarade) hors de la ville voir des laines qu'ils veulent acheter. Le domestique, plein de zèle et qui n'y entendoit pas finesse, répond : Très-volontiers. Il marche, nous marchons avec lui; nous passons à travers le corps de garde, mais la présence de notre homme écarte jusques aux moindres soupçons sur notre compte. Personne ne nous demande même qui nous sommes : nous sortons ainsi de la ville. Débarrassez de cette écharde, qui assurément nous pesoit beaucoup, il s'agissoit de congédier honnêtement celui qui s'étoit prêté si volontiers sans le savoir à nous aider l'ôter de dessus nos tettes. Mais quel moyen? il n'étoit plus question des laines. Nous avions désormais toutes celles que nous souhaitions. Jetant les yeux sur le soleil, je dis : « Il est tard, nous aurons demain assez loisir d'acheter nos laines ; nous ferions mieux, si nous avions un mail, de jouer une partie. » Notre homme, toujours officieux, s'offre d'abord d'en aller chercher un; je feinds de vouloir lui en épargner la peine; plus je semble m'y opposer et plus il est empressé à l'aller chercher. Il part et nous partons aussi, mais par des routes bien opposées, et avec quelle vitesse, imaginez-le-vous s'il est possible. Les murailles de la ville ne nous paroissoient jamais assez loin de nous, ni notre chère montagne de Couta assez près. Nous y arrivâmes enfin à cette montagne

chérie, et quoique nous n'y trouvassions rien pour victualier (?), quelque pressant besoin que nous en eussions, nous nous y trouvâmes les hommes les plus heureux du monde. Ce fut un miracle que deux étrangers, qui n'avoient jamais passé, qu'en allant à Montpellier, dans le même chemin, le suivissent sans s'égarer. Peut-être que la chose ne paroîtra pas de même à tout le monde, mais elle nous paroissoit ainsi à nous, et nous la mîmes bien entre les sujets de nos actions de grâce. Après avoir nourri, couchez derrière un arbrisseau, partie de la nuit et toute la journée, nos ennuis et notre joie, nous quitâmes Couta pour chercher un azile qui peût nous fournir quelque rafraîchissement. Nous nous rendîmes, dans ce dessein, dans une maison (Bafils), maison de campagne à une demi-lieue de Sauve, où nous feumes reçeus avec les démonstrations d'un véritable plaisir. Nous n'y feumes pas que nous nous enfermâmes dans un trou ; le maître de la maison avoit partagé en deux une cave ; c'est là que nous nous enfermâmes. C'est là que nous eûmes la joie le lendemain d'y recevoir les amis qui avoient fait le voyage de Montpellier avec nous et qui avoient bien eu leur croix de même que nous. Claris et Lafont feurent sollicitez comme nous de sortir de la maison où ils étoient logez, mais Claris dit qu'il aimoit mieux qu'on le livrât à l'ennemi que si on le faisoit sortir. Ce qui étant entendu par une petite enfant de la maison, elle dit à sa mère : Ma mère, mettons-les sur la terrasse, parole qui toucha si vivement la mère qu'elle ne peut s'empêcher de dire, ravie d'étonnement : Mon Dieu ! puisque tu le dis, mon enfant, qu'il soit fait selon ta parole ; ce qui fut exécuté, Après nous être embrassez et conjouis de l'éclatante faveur que le Seigneur nous avoit faite, nous nous séparâmes en deux troupes : Claris, Antoine et moi nous fîmes la nôtre. Nos aventures n'étoient point finies; enchérissant même les unes sur les autres, elles devenoient tous les jours plus périlleuses. Vous en jugerez de même, je m'imagine, après avoir lu celle qui suit.

Peu de jours après nous être séparez, nous allâmes, Claris, Antoine et moi, à Couta; mais ayant manqué de provisions, nous en feumes demander à une maison, où l'on ne fut pas d'avis de nous en donner autant qu'il nous en auroit fallu. Deux petites miches de pain, du poids d'une livre chacune, fut tout ce que nous en receumes, heureux même d'en avoir autant trouvé, plus heureux encore si nous l'avions peu tout manger sans allarme. Pourvus de cette ma-

nière, nous soupâmes d'une de ces miches; après quoi nous allâmes nous coucher dans un endroit de notre montagne. Mais pendant que nous jouissions d'un doux sommeil, l'ennemi, qui ne dormoit jamais, vint camper au-dessus et au-dessous de nous. Il étoit là aux écoutes et il passa ainsi la nuit. Nous n'avions point entendu sa marche, et quelle ne fut pas notre surprise lorsque à mon réveil je vis, à cinq ou six pas de nous, cinq soldats qui marchoient et qui ne pouvoient jetter les yeux de notre côté sans nous découvrir.

Claris, qui dormoit encore, s'éveilla à quelque mouvement que je fis sans doute, ou à l'avis que je donnai tout doucement à Antoine que les soldats étoient là. Que dites-vous? nous dit Claris en s'éveillant. — Que les soldats sont là, lui dis-je tout doucement : mais ne remuez pas, je vous prie. — Nos cinq soldats marchoient toujours et le penchant de la montagne nous les cachoit déjà. Claris voulut épier où ils passoient, mais au lieu de cinq, il découvrit à côté de nous le gros du détachement. Nous sommes perdus, nous dit-il, c'en est fait, il n'est pas possible que nous en échappions; mais il faut éviter de tomber vifs entre les mains de l'ennemi et nous défendre si bien à coups de pierre qu'il soit obligé, s'il veut se saisir de nous, de nous tirer dessus et de nous faire rester morts sur la place. Il dit et nous résolûmes; mais comme nous délibérions encore, nous entendons une voix qui crie : Ho! ho! C'étoit le détachement qui étoit à côté de nous et qui ennuïé de demeurer là sans rien découvrir, en appeloit un autre qui étoit au-dessus de nous et que nous n'avions pas apperçu, mais qui lui-même pouvoit aisément nous apercevoir si Dieu, qui aveugle ceux qui voyent le mieux, n'avoit pas détourné leurs yeux d'un autre côté. A cette voix tout le détachement se rassemble et abandonne notre montagne. Pour nous, échappez d'un si éminent danger, nous en dûmes bénir le Seigneur de bon cœur.

Mais voyant que les dangers devenoient tous les jours plus grands et que notre montagne étoit presque continuellement couverte de soldats, nous résolûmes de l'abandonner pour un tems. La résolution prise, nous partîmes dès le soir même. En chemin faisant, nous heurtâmes à la porte d'une maison pour y demander à souper (la maiterie de Bagnière), mais le maître étant sourd à notre voix, nous fûmes obligez d'aller chercher ailleurs de quoi rassassier un estomac

qui n'en étoit pas sans besoin. Mais si la personne à qui nous nous adressâmes, à trois lieues de là (nous allâmes à Saint-Bonnet, proche d'Assalle, et c'est à la femme de M. Brouillet que nous nous adressâmes), nous fournit quelques provisions, elle ne nous encouragea pas de profiter une seconde fois de sa bonne volonté; car elle nous déclara en bons termes que les Miquelets étoient continuellement en mouvement dans ce païs-là et qu'absolument nous n'y pouvions faire aucun séjour. Nous prîmes donc le pain (nous en prîmes environ six livres qu'elle voulut bien nous donner avec deux fromages), et après l'avoir remerciée nous fûmes au bord d'un ruisseau nous rafraîchir. Après avoir mangé un peu de notre pain et de notre fromage et bu de l'eau du ruisseau, nous allâmes un peu plus loin passer le reste de la nuit et toute la journée qui suivit. Nos ennuis ni nos dangers ne diminuoient pas, comme vous venez de voir. Aussi Claris en étoit si accablé, qu'il me dit, environ le midi de cette journée : Notre état, empirant tous les jours, ne peut nous conduire qu'à une triste fin. Je serois d'avis de nous éloigner des lieux où nous sommes connus et de prendre parti dans quelque régiment de cavaliers ou de dragons, et qu'étant aux frontières du royaume nous pourrions passer dans la Suisse. Une proposition de cette nature étoit si contraire à mes sentiments, je l'attendois si peu de la bouche de mon ami, que j'en fus tout surpris (1). Il n'en sera rien, répliquai-je; je connois un homme qui pourra nous être de quelque secours et je vendrai plutôt mon justaucorps pour vivre. Dieu y pourvoira, conclus-je. Il le fit en effet; car dès le soir même il nous fit tomber entre les mains de personnes (l'un étoit le germain de Claris et l'autre son oncle) qui nous firent un si favorable accueil que j'étois en doute si c'étoit un songe ou une réalité, tant la chose me paroissoit surprenante. Lavez les mains, mettez-vous à table, nous dit le premier, Ausillion, époux de la germaine de Claris. Pendant le tems que nous étions à table, ses filles faisoient senti-

(1) Outre les recherches minutieuses, on employait à cette époque des offres séduisantes vis-à-vis de Claris. De là peut-être son hésitation.

Les dépêches officielles nous apprennent que deux de ses compagnons, les nommés Daumezon et Durand d'Aubaze, s'étant rendus ces jours-ci, et un troisième, le nommé Dragon, étant pris, on avait envoyé le premier pour offrir à Claris et à ses camarades des conditions de capitulation. (Lettre de Bâville des 6, 10 et 24 mai 1705; comparer celle du duc de Berwick du 24 mai. Arch. hist. du ministère de la guerre.) — « J'espère que cette dernière troupe sera bientôt réduite à rien, » dit Bâville. « Il ne reste plus avec Claris que Lafont et Bonbonnoux. » (Lettre du 26 mai 1705. *Ibid.*)

nelles, chez qui nous tombâmes. Laver les mains, nous mettre à table, nous qui le plus souvent n'avions pas eu de l'eau pour boire et du pain pour manger; la chose étoit un peu extraordinaire. Ecoute, dit le second, M. Martin (de qui la maison étoit à cent cinquante pas de celle d'Ausillion et comme j'ai dit l'oncle de Claris), à Claris, qui étoit son neveu : es-tu dans le dessein de te rendre ou de ne le faire pas? si c'est le premier, je ne m'y oppose point; si c'est le second, les termes sont plantez, personne ne pourra te nuire sans la permission divine. Tu sais la Cerclière, parlant d'un bois de jeunes châtaigniers tout près de sa maison (cette maison s'appelle le Berquet et elle est à Valestalière, entre Saint-Hippolite et la Salle. La Cerclière étoit à deux cents pas de la maison et très-épaisse. Ce sont de jeunes plantes de châtaigniers, qu'on coupe de tems en tems pour faire des cercles) voilà les couvertes de mes mulets, prend-les pour vous couvrir; va-t'en avec tes camarades, quand vous y demeureriez quinze jours, vous n'y courrez aucun péril s'il plaît à Dieu. Des paroles si consolantes et si peu communes firent une si vive impression sur moi qu'il me tardoit d'être à cette bénite Cerclière pour rendre à Dieu mes actions de grâce de si riches faveurs. J'étois hors de moi-même et je ne pouvois me lasser de lever les yeux et les mains vers le ciel pour lui en témoigner ma reconnoissance. Dès le lendemain, notre joye fut plus grande encore. De pieuses filles (les filles d'Ausillion, sa sœur, les nommées Puechs, etc., avec qui nous fîmes la prière, qui nous firent l'honneur de nous visiter) nous apprirent qu'il y avoit, pas fort loin de là, de nos frères, La Veille (1), prédicateur; La Rancheur (2), Mathieu, cousin de La Rancheur (3), et tous les deux du lieu de Bouson proche Colognac; Salomonet, du lieu de Driole à Cros; Jean de la Borio (4), descendu de la montagne étant catholique, fait prosé-

(1) Originaire de Saint-André de Valborgne, son vrai nom était Bourgade. Peut-être est-ce aussi lui que le colonel de Courten cite sous le nom d'*Eveillé* parmi les camisards qui restaient dans les Cévennes en novembre 1705. (Voir plus haut.) N'ayant jamais porté d'armes et ne voulant pas s'en servir, il fut trahi et tué en 1706. (Court, III, 275.)

(2) Nous n'avons pas trouvé ce nom dans les Archives du ministère de la guerre. On dirait que c'est un de ces noms de guerre dont les Camisards faisaient souvent usage.

(3) Probablement Mathieu Mazel, mentionné dans la liste souvent citée de Courten, en novembre 1705.

(4) Se réfugia plus tard hors du royaume, comme l'atteste la procédure de Claris.

lyte en Cévennes et devenu dans la suite prédicateur; Jannot (1), de la montagne, catholique, prosélyte et prédicateur aussi bien que la Borio; Marcoïret (2), — celui-ci ne doit pas être tout à fait mis au rang des autres; il s'étoit rendu, mais il revint bientôt, — fils naturel de Marcoïret, de la grande Borio, il adressoit des exhortations au peuple; Daniel de Saint-Mamet (3), marié à Saint-Cosme; La Fleurette (4), etc., qui n'avoient pas non plus que nous posé les armes et qui avoient demeuré fermes dans leurs devoirs à quelques épreuves qu'ils eussent été appelez. J'entends par là *non d'avoir tuez des prêtres, brûlez des églises et autres choses de cette nature, que je déteste*, mais de ne s'être pas rendus et d'avoir soutenu la foi. Nous les envoyâmes chercher et fûmes charmez de les voir et de les connaître : notre joye fut d'autant plus grande que nous ignorions la fermeté et le zèle de ces bons frères : peut-être même que la plupart d'entre nous ignoroient qu'ils feussent dans le monde.

Après avoir demeuré quelque tems ensemble, nous jugeâmes à propos de nous séparer et de faire deux troupes. Je fus destiné d'aller avec La Veille et quelques autres, La Rancheur, La Fleurette, etc., pour aller faire un tour dans les Cévennes, à Peirole, à la Valmict (?), au Masarival, à la Mejanelle, etc., tant pour y faire des connoissances des fidèles que pour m'instruire un peu de la carte du païs; articles d'un grand usage pour l'état dans lequel nous nous trouvions. Nous y fîmes diverses petites assemblées; les assemblées étoient composées d'environ quarante, cinquante et soixante personnes, sans troubles et sans alarmes, où La Veille fit toujours l'office de prédicateur. Notre tournée finie, nous feumes rejoindre nos frères du côté de Colognac. Au bout de quelques jours, nous convoquâmes une assemblée dans une maison, dans la maison de

(1) Mentionné en novembre 1705 sur la liste de Courten. Pendu à Montpellier en août 1709. (Court, III, 354.)

(2) Mentionné également dans la liste de Courten.

(3) Roué vif à Montpellier, le 22 novembre 1706. (Court, III, 275.)

(4) Ce camisard redoutable, dont le vrai nom était Couderc le Cadet, connu depuis la mort de l'abbé du Chayla, et ennemi implacable des prêtres, s'était introduit dans les hautes Cévennes, où il avait mis à mort deux ennemis déclarés des protestants, savoir : Girard, notaire à Moissac, et Rouvière, premier consul au Pompidou. (Lettres de Bâville du 24 mars 1705. Arch. du ministère de la guerre.) Une autre personne fut également tuée. (Lettre du même, 24 juillet 1705.) Il paraît que c'était surtout à cause de ces violences, ainsi que d'autres, que La Fleurette commit, que Bonbonnoux a fait éclater plus bas son indignation contre les violences gratuites en général. La Fleurette se trouve dans la liste de Courten. Trahi près du château des Plantiers, il fut arrêté après une résistance désespérée et roué vif à Montpellier, le 28 décembre 1706. (Court, III, 275, ss.)

Pomaret, du lieu de l'Abrit, paroisse de la Rouvière, proche Colognac, qui avoit été rasée pour le même motif, du tems de la révocation de l'édit de Nantes, où nous assistâmes tous et où La Veille nous administra la Sainte Cène.

Quelque tems après, nous convînmes de nous séparer encore une fois, et en reconnoissance du service que nos frères des Cévennes m'avoient rendu de me faire connoître leur païs, je voulois bien les introduire dans notre cher Couta. Mais nous n'y feumes pas si tranquilles que nous l'avions été dans les Cévennes. Dès la première nuit même, nous y feumes exposez au danger suivant. Donnant sans y prendre garde contre un figuier, il fit du bruit, et ce bruit ayant été entendu de la sentinelle d'un détachement qui reposoit dans une hutte, nos oreilles feurent bientôt frappées de : Qui va là, et redoublez par notre silence, ils feurent d'abord suivis d'une voix qui disoit : Hé bien! ne sortez-vous pas? C'étoit la sentinelle qui appeloit le détachement endormi. Pour nous, sans attendre qu'il fût entièrement éveillé, nous prîmes la fuite; mais soit que ce détachement eût pris quelque chemin détourné, ou qu'il y en eût un autre près de là, nous en découvrîmes à quatre cent pas de là un devant nous, mais qui, moins endormi, nous salua de plusieurs coups de fusils. Il nous dispersa, mais il ne tua personne, quoique humainement parlant, nous dussions y rester tous; nous étions cinq, savoir : Daniel, La Rancheur, Matthieu, le cousin de La Rancheur, Florac (1) et moi. Daniel seul étant resté avec moi, nous prîmes une route qui nous conduisit à un nouveau détachement; mais le découvrant de loin sans qu'il nous apperçût, nous lui épargnâmes la peine de nous poursuivre, et dirigeant nos pas ailleurs, nous feumes assez heureux de sortir de la montagne, et d'échapper à des dangers qui nous paroissoient se multiplier à chaque pas. Nous allâmes camper sur une hauteur, sur le monticule de la maiterie de Calviac proche de Sauve, derrière un gros genièvre au devant duquel je dressai de petites branches d'un chêne vert, pour nous dérober aux yeux des passants. A l'égard du reste de ma troupe, il s'en retourna en Cévennes, bien résolu sans doute à ne pas pousser plus loin ses connoissances sur les êtres d'un païs qui l'avoit accueilli dès son entrée d'une manière si peu engageante.

(1) Il est mentionné dans la liste de Courten.

Eprouvant souvent ce que dit l'Ecriture sainte, qu'un malheur n'est pas plus tôt passé qu'un autre se prépare, nous n'avions pas échappé d'un danger, qu'un autre étoit là à la porte. C'étoit là ce qui m'arrivoit en particulier. Descendant de Beaucons à Quissac, Claris voulut que nous passassions par une maiterie (Bonfils), où j'avois quelque répugnance de le suivre. Je l'y suivis pourtant, et à mon ordinaire me présentant le premier à la porte, je me mis en devoir de heurter; mais entendant quelque bruit, je m'arrête, et soit par pressentiment ou par crainte, je me baisse contre ma coutume vers la chattière pour découvrir qui faisoit ce bruit. Mais ne découvrant aucun étranger dans la maison et pressé par Claris de heurter, je le fais. On m'ouvre. Mais ce que je n'avois pû apercevoir par la chattière, je le vis alors à découvert. C'étoit un officier, Olivier, qui avoit été lieutenant de L'Hermite, et qui avoit ici avec lui une troupe de ces brigands appelez les Cadets de la Croix et à qui on avoit donné carte blanche, dont le détachement étoit étendu par terre, et qui pendant que ses soldats se reposoient, s'entretenoit avec ceux de la maison. Je m'attendois si peu à cet objet, que sa présence me laissa comme étourdi à la porte. Je n'avance ni ne recule ; il semble que je suis enchanté. L'officier s'aperçoit de ma surprise et me crie : Entrez, entrez, Monsieur ! et à mesure qu'il parle il s'avance et me saisit, je ne sais comment, par le bras droit; cependant mes gens entendant le bruit, prennent la fuite. Pour moi, j'oublie que je suis armé et que je puis étendre sur l'heure mon homme par terre. Je recule seulement sans faire qu'une foible résistance; mais de si foibles efforts ne lui font pas lâcher la proye. Craignant cependant que quelque effort un peu plus efficace ne m'arrache d'entre ses mains, il ne cesse de crier : Soldats, à moi ; mais le soldat endormi n'entend qu'imparfaitement sa voix. Mes gens s'étant enfin aperçus que je ne les suivois pas, eurent assez de courage pour venir voir qui m'arrêtoit et me voyant aux prises avec cet officier, Claris s'avance, et parlant en homme qui n'en veut pas faire à deux fois, apostrophe mon homme le pistolet à la main et lui crie : Ah ! il faut que je te brûle la cervelle! Le pauvre officier craignant que les balles ne feussent déjà dans sa tette, la baisse et s'enfuit. Nous fuions aussi. Le détachement s'éveille, court après nous, et nous lâche quelque coup ; mais nous sommes déjà loin. Qui fut capotisé cette nuit? Je le fus et l'officier aussi, mais j'aimai encore

mieux pour le coup l'avoir été le premier que le dernier. Notre homme fit grand bruit, et pour ne perdre pas entièrement sa gloire et tirer quelque avantage de sa honte, il se saisit non-seulement de ceux de la maison qu'il fit prisonniers, il se vanta encore d'avoir eu entre les mains Claris, et de lui avoir arraché la manche de son justaucorps. Malheureusement pour lui, on lui ordonna de la faire voir, et ne s'étant pas précautionné d'en substituer une imaginaire à la place de la véritable, il s'attira au lieu de louanges des censures; et passant pour un homme qui vouloit se faire valoir, on mit au large ses prisonniers; ce qui me fut aussi sensible que ma propre liberté.

Lafont s'était érigé en prédicateur depuis quelque tems; il avoit déjà récité un sermon, qu'il avoit appris, mais dont il n'étoit pas l'auteur, dans une assemblée, lorsque nous apprîmes qu'il en convoquoit une seconde, à Valestalière dans le vallon au Comte entre le Servet et le Mas de Ribou, où nous assistâmes. L'exercice achevé, il me pria de l'accompagner à deux petites lieues de là, au moulin du Mas-intrant, où il alloit chercher une paire de bas qu'on lui faisoit; c'est ce que lui ayant promis de faire, même avec plaisir, nous nous mîmes en chemin et nous allâmes nous reposer dans un petit bois, les Combes, confrontant Verdeilhe proche Monoblet, au-dessous d'un rocher où nous fûmes conduits par ceux-là même à qui le bois appartenoit. Mais entre les mains de qui, ô Dieu, nous plaçâmes- nous! Entre les mains de ceux qui, lors même qu'ils nous combloient le plus de caresse, formoient le tragique dessein de nous trahir..... Avertis cependant qu'il se tramoit quelque chose de fâcheux contre nous, et qu'il étoit de la prudence de changer de lieu, nous nous mettions en état de le faire, lorsqu'entendant trépigner sur le rocher au pied duquel nous étions, je regarde et je découvre sur le rocher même un officier à la tête d'un détachement (c'étoit le 13 octobre 1705), qui crie aux soldats, à moi : A moi. Nous prenons la fuite, on nous poursuit. Un soldat plus agile que moi va me couper, je lui présente mon pistolet; il me couche en joue, il me blesse (je fus blessé à 400 pas de l'endroit d'où nous avions pris la fuite) et m'emporte une partie de la narine droite, et la balle m'effleure assez avant dans la joue, du même côté. Je ne sens néanmoins que la chaleur du sang. Mais pour comble des maux, le soldat qui m'a tiré, fâché de ne me voir pas rester mort sur la place,

me lance une pierre sur la tète; la pierre me coupa le chapeau comme si elle avoit été un couteau, et me fit une plaie à la tette dont je porte encore la marque, et me renversa; je me relève, quoiqu'étourdi du coup, et respectant mes pistolets que je n'avois pas encore tirés, il s'arrête et je cours; je rejoins mes camarades (c'étoient Lafont et Bessede), je les rejoins proche de la Sainte-Ongeonne, tout couvert de mon sang. Ils s'effraient pour moi; je les rassure : nous allons à grands pas et bientôt l'ennemi nous perd de vue. Mais il étoit écrit que nous n'échapperions pas ainsi au danger, et que de trois que nous étions, deux tomberoient entre les mains de l'adversaire. Nous formons des desseins, mais on y oppose des obstacles; nous voulons nous aller cacher dans un trou de rocher; notre dessein étoit de nous aller cacher proche l'Abrit dans le bois de M. Lacombe; mais un nouveau détachement, paroissant sur la scène (il parut vers les maitéries de Graniers), arrête nos pas. Nous nous détournons, nous tirons à gauche, et mieux instruits des défilés que ne l'est le détachement qui nous suit, nous nous dérobons bientôt à ses recherches. Nous voulons nous cacher à Curens, proche la grande place, l'endroit est favorable, mais nous ne le pouvons que les bergers, qui paissent leurs troupeaux dans la campagne, ne s'en aperçoivent. Continuant notre marche, nous résolvons de gagner vers un païs catholique (nous avions résolu d'aller vers la Coste tirant vers Pompignan), et nous avions déjà descendu la montagne un peu à la gauche du chemin de S. S. de Saint-Hippolite; déjà nous avons fait le quart du chemin; mais les dettachemens, qui naissent ce jour-là comme les champignons, paroissent de nouveau, et crient après nous : Arrête, arrête; c'étoient des soldats et des païsans entre lesquels il y avoit un nommé Martin, de Monoblet (1); ils venoient à nous sans rien dire jusques à ce que nous les apperçûmes. Ils parurent à l'hameau appellé les Claris, d'où ils sortoient à quatre ou cinq cens pas de nous. Un païsan, le baïle de Bagnière, âgé d'environ 60 ans, de qui la marche étoit dirigée sans dessein vers nous, armé seulement de son aiguillon à bœufs, a beau crier : Que voulés-vous que je fasse? Le dettachement qui vient après nous, veut absolument qu'il nous arrête; mais le païsan plus sage fait son chemin et nous le nôtre, je lui dis : Baïle,

(1) Ce traître fut plus tard puni de mort par quelques camisards. (Court, III, 273.)

faites votre chemin; il le fit, mais il ne pensoit pas à nous arrêter, quoique catholique. Nous avons déjà gagné une hauteur, à la hauteur de Bagnière, du Vidourle allant à Sauve, nous prenons déjà le penchant du côté opposé à l'ennemi, lorsque je dis à mes gens : Epuisez comme nous sommes, poursuivis de toutes parts, si nous n'usons d'artifice et si nous ne trompons l'ennemi, il est impossible que nous lui échappions. L'endroit nous favorise. La hauteur où nous sommes est environnée de collines, l'une desquelles fait un grand détour; nous prîmes à la gauche; le Vidourle fait ici cent détours. Nous y dirigeons nos pas; l'ennemi se persuade que nous avons pris le droit chemin, croit que nous allons à Couta, et le suit.

Après être échappé tant de fois au danger, qui auroit peu croire que nous dussions y tomber encore une fois? La chose arriva cependant et par l'événement le moins attendu. Malheureusement notre étoile nous conduit directement dans un lieu où l'on bâtit une glassière et où se trouvent une douzaine d'hommes, à la vue du château de Valfons, proche un moulin ruiné. Nous ne passâmes pas à deux pas de ceux qui tailloient les pierres, à qui je dis même en passant : Messieurs, nous ne combattons pas pour les choses de la terre, mais pour celles du ciel : qui ne doutant pas qui nous étions, et surtout en me voyant couvert de sang, et pleins de rage contre ceux de notre caractère, se mettent après nous et font retentir les airs de tous côtez des : Arrête, arrête les camisards! A ceux-ci s'en joignent d'autres; il en vint de Sauve et les grangers de Valfons, appelez Bernards, parurent aussi avec des aiguillons à bœufs et un fusil. Alors le pauvre Lafont déchaussa ses souliers pour mieux courir. De tous côtez naissent des gens qui nous poursuivent. Le laboureur, l'artisan et le soldat, tout se mêle de la partie. Désormais épuisez, je ne me sens plus de force pour courir. Une marche de plus de trois heures et toute teinte du sang qui coule de ma plaie, me l'a toute enlevée; je suis fort en peine que deviendrai-je, lorsque la Providence me conduit au pied d'un arbre (à la hauteur de Valfons tirant vers Vuide-Bouteille, à mille pas du château) que quelqu'un a ébranché et dont les branches sont encore toutes fraîches. Favorisé par-dessus cela du penchant de la montagne qui me cache à la vue de l'adversaire (il venoit devant le château et j'étois de l'autre côté), je me saisis de ses branches, je les élève en l'air et je me cache sous elles; l'ennemi, qui ne pense à rien moins qu'à ce

stratagème, passe auprès de moi sans m'apercevoir. Il ne porte ses regards que vers mes deux pauvres frères, qui m'avaient déjà devancez; il les suit, il les arrête, au-delà de Vuide-Bouteille. Le pauvre Lafont s'étoit caché dans un arbrisseau ; après avoir été coupé par Sale (1), fermier de la maitérie appelée Fournet, il fut saisi par Deveze de Sauve, le louche (Sale et ce Deveze se disoient réformez), il les dépouille et les traite comme les plus grands criminels. On se souvient qu'il y en avoit un troisième et qu'il manque; on le cherche, et on ne peut pas s'imaginer où il peut s'être caché. On n'oublie rien pour le découvrir, on porte ses regards à droite, à gauche et de tous côtez, tantôt au pied des arbres, tantôt sur leurs cimes; on passe et on repasse cent fois dans le même endroit. Plus d'une fois je les entends autour de moi, et une fois on frappe mon oreille de cette voix : Il aura fait comme les oiseaux, il se sera perché sur les arbres. J'entendis tirer aussi quelques coups de fusil. Je crus qu'on tuoit nos gens, mais peut-être n'étoit-ce que pour leur faire peur. Je vis le moment qu'on alloit marcher sur mes branches. Mais Dieu, qui vouloit me conserver, permit que ceux qui alloient le faire en feussent détournez, mais sans dessein, par d'autres qui leur crient : Nous avons passé là. Ennuiez enfin de tant de recherches inutiles, on les abandonne, et l'on part avec les pauvres prévenus qu'on conduit d'abord à Sauve et de là à Montpellier, où l'on leur fait perdre cruellement la vie sur un échaffaud (2). Pour moi, je demeure sous mes branches sans remuer jusques à la nuit, c'est-à-dire environ quatre heures, et la nuit étant venue, j'allois chercher quelque part le moyen de panser ma plaïe qui en avoit un grand besoin. Je m'adressai à un bon frère, Noguier, de Massiliargues, proche Tornac, rentier alors de la Blaquières où je fus, qui, touché sensiblement de l'événement que je luy racontay, ne put luy refuser des larmes (3).

(1) Cet apostat subit plus tard le même sort que Martin de Monoblet. (Court, III, 273.)

(2) Voici la lettre du duc de Berwick sur l'arrestation des personnes en question (du 16 octobre 1705, Arch. hist. du ministère de la guerre) :

« Trois camisards armés ayant paru aux environs de Monoblet, les différents postes que nous avons coururent sus, et ils furent poursuivis si vivement, tant par les soldats que par les paysans, qu'on en prist deux, à sçavoir Lafont et Bessède. Le troisième, nommé Bonbonnoux, fut blessé, mais s'échappa. »

(3) Il faut lire la suite de cette intéressante relation dans le volume de M. Frosterus, sur lequel nous reviendrons prochainement.

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD PALISSY

SA STATUE ET SON RÉCENT BIOGRAPHE

Le 2 août dernier a été inaugurée, à Saintes, la statue de Bernard Palissy.

En 1864 avait paru dans cette ville une étude sur ce grand homme, de la main de M. Louis Audiat, professeur de rhétorique à Saintes (1), un des auteurs et des plus zélés propagateurs du projet de monument qui vient enfin d'être réalisé. Ce premier écrit, destiné à éveiller l'attention du public, et à inspirer surtout aux Saintongeois le désir d'élever un monument à leur célèbre concitoyen, n'était encore qu'une assez faible ébauche. M. Audiat l'a complété et corrigé sous divers rapports, et l'a publié de nouveau cette année (2), peu avant l'achèvement de l'œuvre qu'il avait recommandée.

Cette persévérance, l'idée même de décerner les plus grands honneurs posthumes à un éminent artiste de notre vieille France font honneur à l'écrivain, et nous le félicitons sincèrement de son succès.

Mais nous ne pouvons accepter son livre que sous de très-graves et très-nombreuses réserves. L'Académie française vient de décerner à cet ouvrage une médaille. Nous le regrettons; car, dans notre pays où tout ce qui est officiel passe pour vrai, cette distinction, selon nous peu méritée, contribuera à donner auprès des ignorants une apparence de valeur historique à ce travail qui n'y a pas droit. Nous reproduisons avec plaisir l'hommage que vient de rendre à Palissy l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie française; on est toujours heureux de voir la plume exquise de M. Villemain consacrer une fois de plus telle ou telle de nos gloires nationales. Lui aussi, cependant, a laissé trop dans l'ombre, s'il a voulu être complet, le côté religieux de la vie et de la mort du potier huguenot. Quant à M. Audiat et à son livre, M. Villemain en parle aussi rapidement que possible :

« Une autre médaille, dit-il, est réservée à la biographie de Ber-
« nard Palissy, de l'ouvrier inventeur qui parvint à la fabrication de

(1) Saintes. Fontaine, 1 vol. in-12 de XXII et 347 pages.

(2) *Bernard Palissy. Etude sur sa vie et ses travaux*, par Louis Audiat. 1868. 1 vol in-12 de VII et 480 pages. Didier.

« l'émail. Cette vie de bon exemple, cette vie de travail et de souf- « frances trouvant, à force d'épreuves, une matière nouvelle, et la « faisant servir à des œuvres d'un art plus parfait ; cette puissance « de découverte qui, dans le fourneau du pauvre artisan, lui fit sur- « prendre quelques vérités premières de la géologie, comme son « esprit inculte, en s'exprimant, rencontrait l'éloquence, rien n'é- « tait meilleur à raconter près de la statue qu'une ville de France « élève à la mémoire de Palissy.

« Persécuté dans les troubles religieux, sauvé pour son art, pra- « ticien de la science dans des conférences, puis mort à la Bastille, « son nom représente une forme de génie à part dans le savant « XVIe siècle. Peintre vrai, malgré quelques longueurs, son histo- « rien, M. Audiat, professeur au même lieu, recevra notre médaille « littéraire près de la statue de Palissy. »

On ne saurait être plus sobre d'éloges pour un livre, tout en le couronnant, et cependant c'est encore trop dire. *Peintre vrai*, ces deux mots, auxquels se réduit toute la part de louange accordée à l'auteur, sont trop bienveillants encore, à moins qu'on ne les borne strictement à la partie critique et littéraire du volume. Quant à l'histoire, qui tient la plus grande place dans ces pages, l'auteur s'y est montré un *peintre* extrêmement inexact.

I

Le libre examen, qui dans le domaine de l'histoire ou des arts s'appelle la libre critique, a cela de particulier qu'on ne peut le combattre qu'avec ses propres armes. On commence souvent, il est vrai, par des injures et des anathèmes; mais c'est là une pauvre ressource, et il faut toujours finir par chercher de bonnes raisons pour les opposer à d'autres dont on a senti le poids.

A cet égard, nous assistons en France à un spectacle étrange, mais instructif, et, à tout prendre, encourageant. L'histoire qui, pendant des siècles, n'avait été chez nous que le panégyrique presque perpétuel de la royauté, de l'Eglise et de la noblesse, a été dès les premiers jours de notre siècle réformée et régénérée. Augustin Thierry l'a étudiée, non plus dans les annales officielles de la servile complaisance, mais dans les sources mêmes, dans les documents, dans des documents moins connus et plus primitifs. Suivi bientôt par beaucoup d'autres, ce grand et ferme penseur renversa sans peine le fragile édifice construit à grands frais par les Velly ou les Daniel; une multitude de jugements tout faits, propagés par des intéressés et quelquefois par de grands criminels, ont été revisés. On a pris définitivement le parti d'arrêter au passage toute assertion historique pour lui demander ses preuves; dès lors, bien des piédestaux ont croulé, bien des statues ont été renversées, et d'autres

mieux méritées ont pris leur place. Nos anciens rois ont perdu quelque chose à cet avénement de la justice; la noblesse française beaucoup plus, et l'Eglise catholique plus que personne : la vérité a gagné tout ce que d'autres perdaient.

Longtemps ceux que frappaient les sentences sévères de l'histoire renaissante se sont vengés par des insultes ou des anathèmes; mais la colère ne peut rien contre les faits. Le dédain affecté ne porte remède à rien, et les foudres ecclésiastiques retombent impuissantes aux pieds de ceux qui les ont lancées; elles font peu de bruit et surtout peu de mal à ceux qu'elles essayent d'atteindre.

Aussi, depuis quelque temps, les défenseurs de l'ultra-catholicisme ont pris le parti d'opposer critique à critique, examen à examen, et de rendre aux héros de la pensée et de la foi libres le mal qu'on avait fait aux idoles de l'autorité, à l'instar de ce fameux abbé de Launay qu'on accusait de *dénicher les saints.* Depuis peu, les champions du principe d'autorité portent ainsi la lutte sur le terrain de la discussion historique, et rendent attaque pour attaque.

Nous les en louons de bon cœur. Ils nous rendront service, s'ils nous font reconnaître des erreurs dans nos assertions et nos croyances. Ils s'honorent eux-mêmes et honorent leur cause, en essayant de s'étayer sur des preuves valables et qu'on puisse discuter. Nous saluons avec joie leur apparition dans la carrière; nous les y rencontrerons volontiers, prêts à profiter, avec une loyale gratitude, de toute rectification fondée, et à réfuter avec une persévérance infatigable tout acte de partialité ou de dénigrement injuste.

Quand, par exemple, on voudra nous démontrer qu'Ambroise Paré n'était pas protestant parce qu'une série d'actes officiels prouvent que ses enfants ont été baptisés et enterrés à Saint-André des Arts, nous prouverons, par un très-grand nombre de faits, que des protestants très-convaincus, au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle, avaient eu le tort de mettre leur état civil en règle par des baptêmes, des mariages et des inhumations catholiques. Nous exhiberons une série d'actes prouvant ou paraissant prouver que telle famille (tous les Calas, par exemple) était de l'Eglise romaine, et une série non moins considérable d'actes contemporains démontrant que les mêmes personnes étaient demeurées protestantes. C'est un des vices inhérents au despotisme spirituel que d'enfanter ce genre de duplicité. Aussi qui prouve trop ne prouve rien (1).

On n'a pas essayé de nier la foi protestante de Bernard Palissy, ni cette activité de prédication laïque et d'évangélisation à laquelle il a rendu lui-même, dans son *Précepte véritable,* d'irrécusables té-

(1) M. Audiat (p. 237) prétend que plusieurs passages des Œuvres de Paré montrent qu'il était catholique. Ces assertions inexactes ont été réfutées ici même et victorieusement par notre collègue M. H. Bordier, quand elles se sont produites dans le Dictionnaire historique de M. Jal (*Bulletin,* p. 174 et suivantes).

moignages. Mais on a fait ce qu'on a pu pour affaiblir et effacer les faits dont on était mécontent.

Voici ce qui s'est passé. Une commission avait été organisée à Saintes pour élever une statue à l'illustre *potier de terre,* dont les découvertes, les écrits et le caractère héroïque avaient jeté tant d'éclat sur la Saintonge, et qui d'ailleurs avait eu longtemps à Saintes son atelier. La présidence de cette commission fut acceptée par l'évêque du diocèse, et des souscriptions furent recueillies.

Sur ces entrefaites, un pasteur publia, dans un journal du département, une série de savants articles au sujet du grand homme que sa patrie voulait honorer. M. Barthe insista naturellement sur le zèle religieux et l'héroïsme de ce martyr, mort octogénaire, à la Bastille, pour sa foi, mais fit ressortir surtout la grandeur du génie scientifique de Bernard. Ces articles produisirent dans la contrée une sensation assez vive; la souscription en demeura même paralysée. On se demanda si elle s'achèverait, si un prélat pouvait continuer à présider une œuvre destinée à glorifier un fondateur d'Eglises réformées. D'un autre côté, on ne pouvait prétendre qu'un évêque eût ignoré ou même oublié un fait aussi connu que la ferveur huguenote et le dévouement de Palissy à la Réforme. L'entreprise, très judicieusement, ne fut point abandonnée. Le vénérable président ne déserta pas son poste; seulement, le secrétaire de la commission, M. Audiat, en publiant une biographie de Palissy, crut devoir atténuer, dans une large mesure, tout ce qui avait été dit jusqu'alors du protestantisme ardent professé par l'inventeur des rustiques figulines. Le travail de M. Audiat offre, en conséquence, les traces singulières d'une double préoccupation. D'abord il ne s'agissait nullement ici de *dénicher un saint;* bien au contraire, il fallait motiver et justifier le grand hommage qu'allait lui rendre sa patrie, et cependant il ne fallait montrer en lui que l'artiste célèbre, l'écrivain nerveux et original, le savant qui avait entrevu plus d'une des découvertes de l'avenir; s'il était impossible d'effacer son nom du martyrologe protestant, il fallait au moins diminuer le plus possible, à ce point de vue, l'importance de son rôle historique. Je sais bien qu'en agissant ainsi, son biographe croyait, en bon catholique, diminuer *les torts* de son héros; mais l'énergique huguenot lui en aurait su mauvais gré, et si sa statue pouvait parler pour lui, elle ferait sans doute de rudes reproches à son historien, malgré la part considérable qu'il a prise d'ailleurs aux honneurs qu'on lui a décernés.

II.

Avant tout, nous sommes obligé de reprocher à M. Audiat nombre de méprises de détail sur des points secondaires, erreurs de personnes, de dates, de chiffres, indications de sources fautives

ou incomplètes. M. Tamizey de Larroque en a relevé beaucoup dans la *Revue des Questions historiques* (1), recueil très-favorable cependant au catholicisme outré de notre biographe. Il est vrai que les taches de cette nature ne peuvent être toujours et entièrement évitées; mais quand on écrit une monographie historique, une simple notice sur un personnage dont la vie a déjà été écrite vingt fois, des inexactitudes si fréquentes ne sont plus excusables et ôtent à un livre trop d'autorité.

En général, ces inexactitudes sont loin de nuire à la cause ultramontaine, non sans doute que nous accusions l'auteur de préméditation; mais les préoccupations de parti sont chez lui si passionnées et si perpétuellement en éveil, qu'elles égarent son jugement et troublent sa mémoire.

Une fois cependant il s'est trompé au détriment de sa cause. Il croit avec raison, selon nous, que la Saint-Barthélemy ne fut point préméditée, surtout par Charles IX. Cependant, après avoir dit lui-même que le roi, cédant à des obsessions prolongées, au milieu de la nuit, laissa enfin échapper l'ordre du massacre (p. 286), M. Audiat prétend, à la page suivante, que ce malheureux prince avait sauvé La Marck en le faisant partir de Paris *deux jours auparavant*. Voilà donc la Saint-Barthélemy préméditée depuis deux jours, et par qui? par Charles IX lui-même. Mieux vaut à ce roi si sanguinaire et si faible la justice des écrivains protestants qui ont nié la préméditation, que la légèreté d'un très-partial catholique tel que M. Audiat. Ceci est un exemple du peu de suite des idées de notre auteur. Il faut d'abord prouver que Charles IX n'avait pas connu les projets affreux des Guise et de sa mère : on le prouve; plus tard, on a besoin de montrer qu'il a sauvé plusieurs huguenots, et on affirme le contraire de ce qu'on vient d'établir.

A l'égard de tout personnage, historien ou écrivain protestant, les preuves de légèreté malveillante et d'excessive partialité surabondent de ligne en ligne dans le livre que nous étudions. Il semble que l'auteur ait voulu se consoler d'écrire la vie d'un huguenot et de lui ériger une statue, en versant à flots l'injure sur ses coreligionnaires. Il ne sait pas rester calme. Oubliez tout ce que vous savez d'histoire et lisez ces lignes : « Tout se débauche; Luther avait « donné l'exemple. Le cardinal de Chastillon et l'évêque de Nevers « l'imitent, » vous croirez sans doute que Spifame et Odet de Chastillon ont commis, à l'exemple de Luther, des actes d'affreuse débauche. Ce que M. Audiat appelle de ce nom violent et inexact, c'est simplement leur mariage. Dans son style, *tout se débauche* signifie seulement que la Réforme remit en pratique et en honneur le mariage des ministres du culte. N'est-il pas nécessaire d'écouter

(1) Numéro de juillet dernier, pages 254-264.

avec précaution un appréciateur si étrange et si outré des faits qui lui déplaisent?

Que Calvin ait prêché dans des églises catholiques quand il n'était pas encore sorti de la communion romaine; qu'il ait espéré d'abord, comme tant d'évêques et de conciles et peut-être de papes même, réformer l'Eglise sans la diviser; qu'il n'ait pas commencé par énoncer en chaire toutes les opinions qu'une étude opiniâtre, l'expérience, la méditation, la prière développèrent plus tard en lui, c'est ce que M. Audiat ne s'explique pas (p. 153 et 154). On sourit en le voyant prêter puérilement à ce grand homme, doué d'une si prodigieuse énergie, *une crainte hypocrite.*

Venons à Théodore de Bèze. Notre historien non-seulement se plaît à dire « qu'à Genève, la Réformation ne consistait guère que « dans la cessation du culte catholique, et la disparition des images « et statues des saints, » mais il prétend que c'était là le jugement de Bèze lui-même sur la réforme genevoise. Pourquoi donc Bèze consacra-t-il sa longue vie, sa vaste érudition, ses talents élevés à cette même réforme? D'où vient, s'il n'y croyait pas, que François de Sales ait essayé en vain de le corrompre à beaux deniers comptants, et qu'il montra pendant la peste un si admirable dévouement? D'ailleurs, M. Audiat devrait savoir que quand on cite des paroles d'un homme illustre contre lui-même et contre sa foi, on est tenu au moins de montrer où on les a trouvées. Il s'en garde bien.

La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, et Renée de France, duchesse de Ferrare (p. 248), sont présentées sous le jour le plus malveillant, et de façon à nuire le plus possible à une religion où ces deux princesses, aussi éminentes par le caractère que par une haute culture intellectuelle, puisèrent tant de force au milieu des plus affreux périls (1).

Les habitants de La Rochelle, devenus protestants, nous sont présentés comme « affranchis désormais de tout scrupule de con- « science » (p. 188). Phrase ambiguë, qui peut-être veut dire seulement qu'ils crurent dès lors pouvoir se révolter contre le roi, et qui ne serait pas juste même alors, mais qui, tout au moins, est équivoque et conçue en termes aussi généraux et aussi mal sonnants qu'on les puisse imaginer.

Quant aux pasteurs, il va sans dire que notre auteur ultramontain les traite plus mal que personne. « Un ministre, dit-il, qu'on croit « être Sureau du Rozier, osa publier, au commencement de 1563, « un livre où il avançait qu'il est loisible de tuer un roi et une reine « qui résistent à la réformation de l'Evangile » (p. 247). Il est prouvé, au contraire (Haag, IX, 329, et IV, 414), que du Rozier n'est

(1) Pour ne pas revenir sans cesse sur les mêmes discussions, nous renverrons aux précédents articles du *Bulletin* sur ces femmes illustres, et notamment au t. XIV, p. 125.

pas l'auteur de ce libelle publié à Lyon sous le titre de *Défense civile et militaire des innocents et de l'Eglise de Christ.* Il a été attribué surtout, et non moins faussement, à un laïque, le fameux jurisconsulte Charles du Moulin. Rien ne donne à M. Audiat le droit de le prêter gratuitement à *un ministre,* d'autant moins que tous les pasteurs de Lyon le condamnèrent avec éclat, dans un écrit très-explicite et très-vif, signé par Pierre Viret et neuf autres. De quel droit M. Audiat prête-t-il donc à un ministre imaginaire la thèse célèbre très-réellement enseignée par Mariana et l'ordre des jésuites?

Voici un autre exemple de l'aigreur de notre biographe : « Les « protestants, dit-il au sujet de Matthieu de Launay, avaient avec « joie accueilli l'apostat, et, comme dédommagement, avaient fait « de ce prêtre infidèle un homme vêtu de noir qui dit des choses « honnêtes, selon l'expression de Joseph de Maistre. » Or, Launay ayant été obligé de fuir à la suite d'un adultère, se refit catholique, devint chanoine, et fut un des Seize, un ligueur effréné, tout dévoué à l'Espagne, persécuteur impitoyable des protestants, et particulièrement acharné à faire mettre à mort Palissy. Etait-il bien naturel et bien juste, à propos d'un pareil misérable, de répéter l'épigramme de M. de Maistre? Est-il douteux qu'*un homme vêtu de noir, qui dit des choses honnêtes,* ne vaille infiniment mieux qu'un chanoine comme Launay, qui a fait tant de choses si déshonnêtes et si criminelles? Il faut être bien étrangement prévenu pour se montrer si maladroit. Un professeur de collége fait-il preuve de tact en prenant de nos jours, à l'égard d'un culte établi en France depuis trois siècles et demi, ce ton suranné d'inimitié dédaigneuse?

Il se moque tour à tour, avec la même malveillance, du pasteur Pierre de la Place, accusé de paraître trop souvent à la table des nobles de son Eglise, et de son successeur qui, pour éviter tout reproche à cet égard, mangeait seul du pain et des pommes, et prenait une de ses chemises pour nappe. Cette pauvreté édifierait M. Audiat, si c'était un caprice d'ascétisme monastique; mais c'etait un trait de dévouement d'un pasteur persécuté, et il en rit. Il ajoute même, avec une sorte de surprise, que ce dernier ministre persévéra bien des années dans une tâche si mal rétribuée et si ingrate.

Nos martyrs ne sont pas mieux traités que nos princes ou nos pasteurs. On a grand soin de faire remarquer que Nicolas Clinet ne fut brûlé qu'en effigie dans la Saintonge (p. 162); mais on oublie qu'il le fut à Paris, en 1557, à l'âge de soixante et dix ans. Quant à Philibert Hamelin, qui faiblit une fois devant le supplice, on dit de lui, à cette occasion, « que plein de repentir, il reconnut sa faute. » On ajoute « qu'il avait quitté le catholicisme pour le calvinisme, puis le « calvinisme pour le catholicisme; et qu'il quitta une seconde fois le

« catholicisme pour le calvinisme. » La vérité, c'est simplement qu'ayant cédé une première fois à la peur, il se le reprochait si vivement, il avait une telle soif du martyre, qu'il brisa un autel qu'on avait érigé dans son cachot pour le faire assister malgré lui à la messe ; il fut pendu, et son corps brûlé pour cette action, comme il l'avait prévu et désiré. M. Audiat ne l'ignore pas, puisqu'il parle lui-même de ce fait. Pourquoi donc donner de l'homme une si fausse peinture?

Après les martyrs, un mot encore des écrivains. M. Audiat a un mauvais vouloir tout particulier contre Théodore-Agrippa d'Aubigné. A propos d'un fait rapporté par lui dans son *Histoire universelle,* et sur lequel nous reviendrons, il lui reproche d'en avoir parlé dans un chapitre de *la Confession de Sancy,* intitulé : *De l'impudence des Huguenots.* « Ces mots seuls, écrit M. Audiat, en révèlent l'esprit. » Mais au moins faudrait-il prévenir le lecteur que ce titre de chapitre est ironique, et que dans ce pamphlet de controverse (qui n'est pas plus modéré que celui de M. Audiat, mais qui a une tout autre valeur littéraire), d'Aubigné met l'apologie des huguenots dans la bouche d'un des leurs qui s'est vendu et qui fait leur éloge en croyant les injurier. Nous ne pouvons tout approuver chez d'Aubigné; mais cet énergique et noble caractère, ce puissant écrivain mérite autre chose que les méprisantes colères du biographe de Palissy. Supposer qu'il *aura inventé* tout un récit deux fois répété par lui, qu'il aura *imaginé* contre Maulevrier une infâme calomnie, uniquement parce que ce personnage était un catholique ardent (p. 455), c'est outrager à plaisir un homme qui, sans être irréprochable, avait un grand cœur et a laissé d'admirables pages.

Tel écrivain qui n'est nullement protestant, est fort maltraité par M. Audiat pour une affirmation qui lui déplait, et cela même quand l'historien s'est rétracté plus tard. Non-seulement M. Audiat prétend une fois de plus que Charles IX n'a pas tiré sur les huguenots, malgré les assertions des écrivains les plus compétents, et quoique toutes les objections élevées contre ce fait historique se soient trouvées insoutenables ; mais il pousse si loin la partialité que le président Hénault ayant passé sous silence le fait, soit comme douteux soit comme compromettant, dans les dernières éditions de son livre, où il l'avait d'abord admis avec un *dit-on,* M. Audiat en conclut qu'il « avoue par là avoir commis un mensonge historique » (p. 457). Quoi donc ! un historien ne pourra effacer dans une révision de son ouvrage un fait qu'il avait avancé, même avec doute, sans se déclarer lui-même menteur ! Voilà un échantillon du tact et de la modération de langage qu'on trouve chez notre auteur ; il oublie que lui-même a modifié ou retranché dans la 2e édition de sa biographie plus d'une assertion de la première. A-t-il donc avoué par là qu'il avait *commis*

des mensonges? Et que sera-ce donc si l'assertion première était fondée, et sa suppression le résultat d'une méprise, ou peut-être, hélas! un acte de dissimulation intéressée et de prudence?

Après tant d'exemples si divers de partialité, on croira sans peine que M. Audiat fait partout ressortir avec une extrême rigueur dans son récit tous les torts des protestants pendant les guerres de religion, et qu'il passe le plus rapidement possible sur ceux de ses coreligionnaires. Mais ce qu'on aurait quelque peine à imaginer, c'est qu'il se permette une espèce d'apologie de la Ligue (p. 441). Ignore-t-il que ses chefs ont donné par une délibération expresse à l'atroce Philippe II d'Espagne la couronne de France (Registres de l'Hôtel de Ville), et que le moindre sentiment patriotique, à défaut même de toute horreur pour les persécutions et pour le fanatisme, devrait faire détester à tout Français le souvenir de la Sainte-Ligue?

Quant à la Réforme, l'auteur s'évertue à chercher toutes sortes de petites causes plus ou moins honteuses, auxquelles il essaye de faire remonter son origine et ses succès. Il est incapable de voir qu'elle eut pour principes d'abord la conscience chrétienne profondément blessée par l'Eglise romaine et devenue à bon droit plus exigeante, et ensuite le progrès des lumières opéré par la Renaissance, le juste besoin de liberté, le sentiment énergique du droit que ce progrès devait nécessairement amener. Les petites ressources du pamphlétaire pour échapper à ces grands faits trahissent quelquefois un embarras singulier. Peut-on nous dire dans quelle langue est écrite cette période malencontreuse: « Des abus nombreux s'étaient, par la suite des siècles et par les vices inhérents à l'humanité, glissés dans le christianisme. Ils n'étaient pas la religion, mais ils étaient ceux qui prêchaient la religion » (p. 137). Que ces abus ne fussent pas la religion, à la bonne heure (surtout ils n'étaient pas le christianisme, et l'auteur s'est trompé en écrivant ce mot: il a voulu dire catholicisme). Mais comment ces abus *étaient ils ceux qui prêchaient la religion?*

Ailleurs on nous dit, plus correctement mais avec tout aussi peu de raison, que « née d'un accès de colère contre la corruption du clergé, la Réforme qui devait épurer les mœurs, n'épura rien et détruisit le dogme » (p. 141). Quant au dogme, malheureusement elle ne l'a pas encore assez, nous ne dirons pas détruit, mais rectifié. Quant aux mœurs, elle les a épurées, quoi qu'en dise M. Audiat, qui devant le beau tableau que trace Palissy des mœurs de l'Eglise réformée de Saintes, prend le triste parti de s'en moquer (p. 179). Enfin, quant à cet accès de colère dont serait née la Réforme, rappelons qu'il avait duré mille ans et plus, et qu'on retrouve cette sainte colère chez tous les précurseurs de Luther, en remontant des martyrs Jean Huss et Jérôme de Prague jusqu'à Vigilance, prêtre du

Ve siècle. L'indignation et la résistance des meilleurs chrétiens contre les empiétements de l'autorité et du symbolisme romain datent de l'origine de ces abus eux-mêmes; nous en avons les témoignages vivants dans l'histoire, et particulièrement en France, du Ve siècle au XVIe.

Nous ne pouvons attendre d'un juge si mal disposé qu'il ait pris connaissance bien exacte des faits de détails. Il ne connaît pas nos usages. « Un tel, dit-il, obtint le titre de diacre » (p. 167. Voyez aussi p. 177); il paraît ignorer que chez les réformés, comme dans l'Eglise au temps des apôtres (Actes des Apôtres VI), les diacres sont les distributeurs des aumônes; ce n'est pas là *un titre* à obtenir, c'est une charge laborieuse qui, en outre, au temps de Palissy, mérita plus d'une fois à ceux qu'on en trouvait revêtus la couronne sanglante du martyre.

L'usage encore pratiqué en Alsace et en quelques endroits de la Suisse, sous le nom de *simultaneum*, et par lequel la même église sert aux catholiques et aux protestants, paraît presque une chimère à notre biographe (p. 193).

Ce ne sont là que des détails. Mais ce qui caractérise l'homme et le livre, c'est l'étonnement profond de l'auteur en voyant que Palissy n'a cité ni Luther, ni Calvin. D'après la théorie catholique, ce sont les personnes de ces deux *hérésiarques* et les inventions gratuites de leur cerveau qui ont causé tout le mal. Or, voici un huguenot, trop fervent, hélas! trop invincible dans ses convictions, qui cependant ne prononce pas plus leurs noms que si jamais il ne les avait connus, et ne s'occupe d'eux ni dans ses livres, ni dans la fondation de l'Eglise de Saintes, ni dans les services religieux qu'il y a célébrés. « Fait étrange, s'écrie M. Audiat, les noms de Luther et de Calvin ne se trouvent pas dans les livres de maître Bernard (p. 150 et suiv.)! Ce silence fournit un argument à ceux qui prétendent que maître Bernard n'a jamais été réellement hérétique » (p. 151). Ah! si notre historien pouvait se le persuader! Mais c'est impossible; il se contente donc de *fournir un argument* à ceux qui le prétendent; mais il ne réussit pas plus à se le persuader qu'à s'expliquer le silence de Bernard à l'égard de tel ou tel réformateur. Rien n'est plus simple cependant. Palissy, en prêchant la Réforme, n'a prêché ni Luther, ni Calvin, il a prêché Jésus-Christ et l'Evangile, dont les noms se trouvent à mainte et mainte page de ses livres; tous les prédicateurs de la Réforme parlaient de même. Ces hérésiarques, dont Rome fait tant de bruit, n'ont été que des instruments, des interprètes, des libérateurs. Le seul chef de l'Eglise réformée est, sera et a toujours été Jésus-Christ; et la place qu'occupe l'Evangile parmi nous est infiniment supérieure et l'a toujours été, à celle que nous donnons aux écrits de nos réformateurs, même les plus glorieux et les plus saints.

En résumé, M. Audiat parle de la Réforme, non pas seulement en ennemi ardent, mais en ennemi qui ne comprend nullement l'esprit et le caractère des doctrines ou des institutions qu'il attaque.

ATH. COQUEREL fils.

(*La fin au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS

ACADÉMIE FRANÇAISE

PRIX ANNUELS

L'Académie française a tenu sa séance annuelle le 20 août, et entendu le rapport de son illustre secrétaire perpétuel sur les ouvrages couronnés. Ce n'est pas sans surprise que nous avons vu figurer sur la liste des prix Monthyon une biographie de Bernard Palissy par M. Audiat, qui ne brille nullement par le scrupule de la vérité historique. L'académie a voulu sans doute honorer un grand homme en dépit de l'insuffisance de son biographe. Le prix Gobert a été décerné à M. Dareste, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, pour son *Histoire de France, depuis les origines jusqu'au règne de Louis XV*, et le prix Bordin, pour l'encouragement de la haute littérature, à l'ouvrage de M. le marquis de Noailles : *Henri de Valois et la Pologne en* 1572, si bien apprécié par M. Saint-Marc Girardin, dans un article des *Débats* du 27 février 1868, qui contient des vues remarquables sur la Saint-Barthélemy. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici un fragment du rapport de M. Villemain, où sont jugés avec une élégante précision les principaux ouvrages couronnés cette année par l'Académie, à commencer par celui de M. Dareste, auquel a été décernée la plus haute récompense :

Plus court et moins hardi de conjectures que l'ouvrage de Sismondi, ce livre ne saurait être toutefois que trop imparfaitement apprécié par notre rapport. Comment résumer en quelques lignes une grande étude et l'expérience d'un long enseignement? Comment discerner assez la part de la nouveauté vraie dans le récit et

celle de la tradition reproduite? Formant six volumes, des origines barbares ou romaines jusqu'à la fin de Louis XV, l'ouvrage est encore un abrégé, mais plein de faits mémorables et de souvenirs choisis. Les temps les plus anciens revivent, et le récit se développe en avançant vers la lumière. Attentif aux mœurs, aux coutumes, à la vie du moyen-âge, l'auteur n'en fait pas de peintures outrées et son admiration reste attachée aux vraies grandeurs.

Exact et impartial, il instruit par ses récits sans étonner par ses opinions : il fait, dans chaque époque, ressortir quelques événements, dominer quelques hommes. Sans parti pris de blâmer ou de louer, il dit en général les fautes des princes, des grands, des corporations, des chefs et du peuple; mais partout il saisit et met au grand jour ce qu'il rencontre de courageux efforts et de nobles sentiments. Ses récits du règne de Louis XIV intéressent, après ceux de grands témoins et de grands maîtres, et nous font pénétrer dans les principes de durée, les forces acquises et aussi les périls et les chances d'erreur que laissait une telle époque. Le jugement de l'historien sur le long règne de Louis XV, rempli de faits curieux touchant l'état de la France, le travail des esprits et le besoin universel de réformes, n'est pas moins piquant par les détails que fortement instructif, et il plairait au lecteur même sans les épigrammes empruntées au roi de Prusse Frédéric II. Extrait de toute part avec précision et sagacité, composé, en général, selon la science critique et le sentiment français, écrit avec naturel dans un style parfois un peu moderne, animé dans le récit des transactions politiques et des guerres, fidèle aux meilleures notions de paix, de liberté légale et de progrès populaire, ce livre, parvenu à l'avant-scène des temps nouveaux de Louis XVI, obtient aujourd'hui le prix fondé par un généreux citoyen, à l'honneur du nom français, au profit de la vérité sur le passé et des bons conseils pour l'avenir.

L'histoire dans ses formes diverses, l'histoire érudite ou pittoresque, philosophique ou polémique, reste un attribut et une préoccupation de notre temps. Nous devons la retrouver dans toutes nos épreuves littéraires. Ainsi la Fondation Bordin, pour l'encouragement de la haute littérature, fait sortir du concours une palme historique. Le choix s'est arrêté sur un récit important par l'étendue des recherches, les noms, les témoignages et la pensée actuelle : *Henri de Valois et la Pologne en* 1572, par le marquis de

Noailles. L'ouvrage a trois volumes, dont le dernier formé de pièces officielles et de fragments d'archives. L'auteur s'est inspiré de la langue nationale comme de l'aspect du pays. Le début est d'un haut intérêt par les choses qui touchent à la France, par les souvenirs tragiques de Coligny, de sa confiance aux promesses de la cour et de ses efforts pour servir la politique dont s'armèrent plus tard Henri IV et Richelieu.

L'ambition étrangère conseillée à Henri de Valois par Coligny ne cessa pas après le crime de la Saint-Barthélemy, et le prince y vit alors un refuge autant qu'un trône. Mais tandis que le pouvoir ailleurs se concentrait, il était en Pologne plus isolé, plus combattu. Le pays s'était agrandi par des guerres contre l'Ordre Teutonique et l'empire. Il avait, sous les Jagellons, lutté contre la Moscovie, contre les Turcs et les Tartares. Il avait occupé la Lithuanie et d'autres provinces. Mais par là même s'augmentaient les dangers d'un pouvoir instable et divisé. Cette difficulté se fait sentir dans l'ordonnance même de l'ouvrage. L'auteur interrompt la candidature de Henri de Valois pour raconter la formation précédente de la Pologne. Il en décrit les institutions, les troubles, les conquêtes. Puis, après ces épisodes, il aborde l'élection et le nouveau règne, dont il touche aussitôt le terme. L'historien, sans doute, a voulu éviter l'inconvénient de paraître composer deux ouvrages à la fois ou d'attacher une trop longue préface à un règne trop court. Mais cette condition du sujet en était inséparable. La nouveauté des faits, les descriptions heureuses, la vivacité des sentiments et du récit, corrigent ou dominent cet ensemble inégal. L'ouvrage est la vie entière d'une race. L'historien la cherche et la décrit dans le passé; il en affirme la durée en racontant ses fautes et ses disgrâces qui n'ont pu la détruire. Il en réclame les droits, dans l'ordre humain, au nom même des maux qu'elle a soufferts et peut souffrir encore. L'Académie décerne à cette étude éloquente, sans déclamation, le prix proposé.

Près de l'histoire généreuse, qui n'est parfois qu'une plainte méconnue, gardons une place à l'histoire politique. Là aussi se retrouvent Rome et la Pologne et d'autres souvenirs glorieux liés à la France. Le prix fondé par M. Thiers avec la couronne littéraire, dont il n'acceptait que le titre honorifique, méritait une destination comme celle qu'il rencontre aujourd'hui. Ce prix va récompenser

un talent jeune encore et déjà mûr. Il honore un récit impartial autant que sagace et noble dans son patriotisme. Il est décerné au volume ayant pour titre : *l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*, par Marius Topin. Que ce livre ajoute à la renommée diplomatique du cardinal de Polignac, cela même est fondé. Mais ce qu'on ne peut assez louer, c'est l'étude qu'on y trouve du grand sens de Louis XIV, même après les fautes d'une longue prospérité; c'est la justice rendue à la dignité de sa vieillesse, comme à la France d'alors et à son gouvernement, à Torcy comme à Villars, aux négociateurs de la paix d'Utrecht comme au vainqueur de Denain.

RÉIMPRESSION D'UN TRAITÉ DE THÉODORE DE BÈZE

Le petit traité écrit par Théodore de Bèze en 1584 : *De Francicæ linguæ recta pronuntiatione*, ne manque pas d'importance pour l'histoire de notre langue. On ne saurait trouver ailleurs plus de renseignements sur la façon dont notre langue se prononçait au XVIe siècle. La rapidité de notre parler était déjà un obstable pour les étrangers. Ecoutons Bèze : « Francorum ut ingenia valde mobilia sunt, ita quoque pronunciatio celerrima est, nullo consonantium concursu confragosa, paucissimis longis syllabis retardata, eodem tenore denique volubilis, etc. » Dans ce traité pratique, de Bèze expliquait aux étrangers la prononciation de cette langue, qui devenait déjà universelle. Il en établit les règles selon l'usage qu'il avait observé à la cour de François Ier, où il avait vécu dans sa jeunesse. S'il donne à ses lecteurs les règles suivies à la cour, il ne manque pas de les mettre en garde contre les règles de prononciation familières dans les provinces. Tous ces renseignements sont de grande utilité pour la philologie de notre langue et de ses dialèctes : c'est un livre que mettra dans sa bibliothèque quiconque s'intéresse à notre langue. L'édition unique donnée par de Bèze lui-même, en 1584, à Genève, était devenue d'une extrême rareté. M. Tobler, professeur de langues romanes à l'université de Berlin, a eu l'heureuse idée de réimprimer cet opuscule. Dans un court préambule, *Lectori benevolo*, il indique les *errata* de l'édition de 1584, qu'il a corrigés dans sa réimpression. Cette réimpression, dont l'exécution typographique est très-soignée, sera recherchée des philologues. Libre aux bibliophiles de courir après l'édition introuvable, et de se dire, s'ils la rencontrent :

Oui, c'est la bonne édition;
Car voici, pages douze et seize,
Les deux fautes d'impression
Qui ne sont pas dans la mauvaise.

(*Revue de l'Instruction publique*, n° du 13 août 1868.)

CORRESPONDANCE

DE HARLAY-DOLOT

A M. Jules Bonnet, secrétaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

Fontenay-le-Comte, le 15 août 1868.

Monsieur,

Le dernier numéro du *Bulletin* (août 1868) renferme une lettre de M. Gaufrès qui appelle l'attention des lecteurs sur le sieur *Harlay-Dolot.*

J'ai relu à ce sujet la dédicace de l'édition in-32 de l'ouvrage de Ch. Drelincourt, intitulé : *la Persévérance des Saints ou la Fermeté de l'Amour de Dieu,* ainsi que l'article du Dictionnaire de Moréri sur l'ancienne famille noble *de Harlay.*

D'après Moréri, Charles de Harlay était bien le frère du célèbre président Achille de Harlay, né en 1536. Il était, en outre, cousin germain de Nicolas de Harlay-Sancy, qui abjura par deux fois le protestantisme, et qui donna ainsi lieu à la sanglante satire que composa Agrippa d'Aubigné, sous le titre de : *Confession catholique de Sancy.*

Toujours d'après Moréri, Charles de Harlay eut beaucoup de part aux bonnes grâces du roi Charles IX, par lequel il fut employé en diverses négociations importantes, tant en Allemagne qu'en Pologne et en Suisse.

Il me semble dès lors que le sieur Charles de Harlay peut avoir rempli les fonctions d'ambassadeur dans ces divers pays, et s'être trouvé de cette manière à l'abri des persécutions de la Saint-Barthélemy. Quant à son séjour à Padoue, vers la fin du XVI[e] siècle, il est facile de se l'expliquer, puisque Padoue était alors un centre d'activité littéraire et scientifique, et comme le rendez-vous de tous les personnages illustres et éclairés. Du Plessis-Mornay dut inévitablement lui recommander son fils et échanger avec lui bien des lettres.

D'après les renseignements nombreux que donne Moréri sur cette ancienne famille, il est à peu près probable que Charles de Harlay ne se maria point et demeura ainsi sans postérité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très-dévoués.

Ph. Falle.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1868.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Collection complète, t. I. à XIV, prix : 150 francs.

—

Table générale des matières, prix : 6 francs. — On peut se la procurer séparément.

—

Les t. I et II de la 2e série du *Bulletin*, formant deux beaux volumes de 600 pages, sont en vente au prix de 10 fr. chacun.

Les quittances des abonnés en retard ont été remises, le 31 mars, à la maison chargée de les faire toucher à domicile.

Les abonnés dont le nom ou l'adresse ne seraient point parfaitement orthographiés sur les bandes imprimées sont priés de transmettre leurs rectifications à l'administration.

ANCIENNES COLLECTIONS

On peut se procurer les volumes parus du *Bulletin* aux prix suivants :

1re année 2e — 3e — 4e — 5e — 6e — 7e — 8e —	10 francs le volume.
9e année 10e —	20 francs le volume.
11e année 12e — 13e — 14e — 15e — 16e —	10 francs le volume.

Chaque numéro séparé : 3 francs.

Un numéro détaché de la 7e ou de la 8e année : 5 francs.

On ne fournit pas séparément les numéros des 9e, 10e, 11e, 12e et 13e années.

Une collection complète (1852-1865) : 150 francs.

AVIS

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Nous rappelons à nos souscripteurs que tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France.
12 fr. 50 c. pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 c. pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alf. Franklin, trésorier de la Société, rue de Condé, 16, à Paris. — *Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.*

Les personnes qui n'auront pas soldé leur abonnement le 15 mars, recevront une quittance à domicile, avec augmentation, pour frais de recouvrement, de :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 25 c. pour la Belgique;
1 fr. 50 c. pour l'Algérie;
1 fr. 75 c. pour les Pays-Bas et la Suisse;
2 fr. 50 c. pour l'Allemagne;
3 fr. » pour l'Angleterre.

Ces chiffres couvrent à peine les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Le recouvrement des quittances n'est possible que dans les pays ci-dessus désignés; les personnes qui en habitent d'autres et qui n'auraient pas payé leur abonnement avant le 15 mars, cesseront à cette époque de recevoir les livraisons.

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé au secrétaire, M. Jules Bonnet, typographie Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas, Paris. L'affranchissement est de rigueur.

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25, POUR 1868.